



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires
et Solidarité Nationale

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION NON FORMELLE
"DGENF"



GUIDE DE L'EDUCATEUR POUR L'UTILISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE RATTRAPAGE SCOLAIRE

Niveau
1



unicef

Ministère de l'Enseignement Primaire,
Secondaire et Technique

RDC, Décembre 2021

TAB LE DES ABREVIATIONS

APC	: Approche Pédagogique par Compétences
CB	: Compétence de Base
CRS	: Centre de Rattrapage Scolaire
ENMSP	: Enfant Nécessitant des Mesures Spéciales de Protection
ESFGA	: Enfant Sorti des Forces et Groupes Armées
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
OTI	: Objectif Terminal d'Intégration
PNRS	: Programme National de Rattrapage Scolaire
PPO	: Pédagogique Par Objectifs
SIDA	: Syndrome de l'Immuno- Déficience Acquise.

AVANT- PROPOS

La convention relative aux droits de l'enfant (CDE) du 10/11/1989 à laquelle notre pays a souscrit le 22 août 1990, stipule en son article 28 que les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation.

En vue d'assurer progressivement l'exercice de ce droit et sur la base de l'égalité des chances, les Etats-Parties s'engagent à :

1. Rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ;
2. Rendre ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaire et professionnelle ;
3. Prendre des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire ;
4. Favoriser et encourager la coopération internationale dans le domaine de l'éducation en vue de contribuer à l'élimination de l'ignorance, de l'analphabétisme dans le monde, faciliter l'accès aux connaissances scientifiques et aux méthodes d'enseignement moderne en tenant compte des besoins des pays en développement.

Selon l'article 29 de la même convention, les Etats-Parties conviennent que l'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de ses potentialités.

Elle doit aussi préparer l'enfant à une vie active dans une société libre et encourager en lui le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles.

En son article 40, la convention insiste sur la réintégration de l'enfant dans une société en vue de lui faire assumer un rôle constructif au sein de celle-ci. A ce propos, l'Etat a l'obligation de faire en sorte que les enfants victimes de conflits armés, des tortures, des négligences, d'exploitations ou des sévices bénéficient des traitements appropriés pour assurer leur réadaptation et réinsertion sociale.

D'autre part, dans son discours d'investiture du 24 Janvier 2019, le Président de la République, Son Excellence Monsieur **Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, a déclaré : « **l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la réduction du taux d'analphabétisme est une priorité des priorités pour le Gouvernement de la République** ».

Devant toutes ces déclarations et préalables, le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ne pourrait négliger ces catégories d'enfants souvent marginalisés par la communauté. Ainsi, des mesures spéciales d'encadrement ont été prises en vue de fournir un enseignement et un encadrement de qualité à ces enfants.

L'animation de ce programme spécial exige en plus de la connaissance des matières, la maîtrise de la méthodologie et de la langue d'enseignement, mais aussi l'acquisition des techniques d'encadrement et d'accompagnement de ces apprenants d'un type très spécial basée sur les compétences psychosociales (life skills).

Les auteurs

INTRODUCTION

1 Bref aperçu historique sur l'enseignement de rattrapage scolaire

L'Enseignement de récupération appelé le Rattrapage scolaire en République Démocratique du Congo est un système de repêchage, c'est-à-dire une récupération socio-éducative des enfants rejetés, marginalisés ou abandonnés et analphabètes dont certains ont trouvé la rue comme leur asile et d'autres voués à des travaux de survie. C'est un enseignement alternatif ou école de seconde chance qui vient résoudre un sérieux problème de cette catégorie d'enfants nécessitant des mesures spéciales de protection (ENMSP) qui pourraient devenir des éternels consommateurs.

Pour assurer cet enseignement avec efficacité et efficience, un programme a été mis sur pied dans le but d'assurer :

1. l'insertion scolaire des enfants ayant dépassé l'âge de recrutement pour débiter les études primaires conformément à la loi-cadre nationale n°86/005 du 22 septembre 1986 ;
2. la réinsertion scolaire de ceux qui ont prématurément quitté le cycle primaire pour diverses causes.

La mise en œuvre du PNRS est passée par plusieurs étapes dont les principales phases sont les suivantes :

Phase 1 :

Quelques particuliers regroupés au sein des ONGs à Kinshasa et à Mbuji-Mayi ont en 1996 débuté l'encadrement de cette catégorie d'enfants. Leur expérience fut encouragée par l'intérêt manifesté par le Vice-Ministre du Ministère de l'Education Nationale dans sa lettre N°MINEDUC/CAB/V-KIN/EPSP/0492/98 du 30 septembre 1998.

Phase 2 :

Du 07/02 au 10/02/1998, un séminaire interprofessionnel sur les enfants nécessitant des mesures spéciales de protection s'est tenu au Centre NGANDA à Kinshasa avec comme thème : « Pourquoi vouloir sauver les enfants ». L'objectif principal était d'élaborer une stratégie de prise en charge des ENMSP ;

A l'issue de ce séminaire financé par l'UNICEF, le Ministère des Affaires Sociales a reçu comme principale recommandation l'élaboration d'un Programme National de Rattrapage Scolaire du niveau primaire. C'est ainsi que les Experts du MAS, de l'EPSP et des ONGs avec l'appui financier de l'UNICEF se sont

inspirés du Programme du primaire de l'EPSP pour mettre sur pied le premier Programme de Rattrapage Scolaire.

Phase 3 : Lancement officiel du PNRS à titre expérimental.

Le 25 septembre 2000, son Excellence Madame la Ministre des Affaires Sociales lance officiellement le Programme National de Rattrapage Scolaire (PNRS).

Le Programme National de Rattrapage constitue l'unique document de référence pour toute éducation de récupération, c'est-à-dire de rattrapage scolaire du niveau primaire en République Démocratique du Congo.

La tutelle de ce Programme de Rattrapage Scolaire est confié au Ministère des Affaires Sociales (MAS) conformément à la mission lui dévolue par l'Ordonnance N°80-211 du 27 Août 1980 portant sa création et sa mission spécifique en matière de l'éducation non formelle.

Phase 4 :

L'évaluation des activités de la phase expérimentale par l'équipe de consultation du Ministère de l'EPSP avait débouché sur la révision du Programme National de Rattrapage Scolaire et la rédaction des documents d'accompagnement (un Guide de l'Educateur et un module de formation de l'Educateur à l'utilisation rationnelle du PNRS).

Ces documents avaient été mis sur pied lors des travaux qui ont suivi plusieurs étapes :

1. l'analyse des résultats de l'expérimentation du PNRS devant déboucher sur l'actualisation des contenus du PNRS et l'élaboration des prémaquettes du guide de l'Educateur et du module de formation des utilisateurs du PNRS (Travaux du Centre CENAPHI, Kinshasa du 15 au 21 février 2006).
2. la rédaction du guide de l'Educateur et du module de formation à l'utilisation du PNRS (Atelier de Mbuji-Mayi, du 27/03 au 08/04/2006).
3. la finalisation des documents précités au regard des résultats du pré-test et de la validation des utilisateurs des Centres de Rattrapage ciblés.

2 Pourquoi un guide de l'éducateur ?

Le guide est un document d'accompagnement qui aide l'éducateur dans l'utilisation rationnelle et optimale du programme. Il lui facilite ainsi la compréhension et l'exploitation.

Ce guide de l'éducateur vise la meilleure utilisation du programme, pour cela :

1. il permet une remise à niveau et un renforcement des capacités de l'éducateur ;
2. il propose une démarche à suivre pour exploiter le programme et bien enseigner ;
3. il donne un complément d'informations et de connaissances utiles aux éducateurs des centres de rattrapage ;
4. il explique et établit le lien qui existe entre la théorie et la pratique ;
5. il propose le matériel didactique à utiliser ou à fabriquer ;
6. il permet d'évaluer le niveau de maîtrise des savoirs et savoir-faire par les apprenants.

3 Organisation du guide pédagogique

Pour bien utiliser le guide, l'éducateur doit connaître sa structure. Ce document contient les parties suivantes :

- Une introduction qui donne un bref historique de l'enseignement de rattrapage ainsi que les raisons de ce type d'enseignement qui explique l'importance de ce document de travail.
- Un premier chapitre sur les spécificités du PNRS qui explique les aspects propres à ce programme, son originalité et ses différences avec d'autres. Le PNRS présente un contenu, une démarche spéciale à suivre et des supports appropriés. Il nécessite un éducateur spécial avec des connaissances et des compétences spécifiques ;
- Un deuxième chapitre est réservé aux modalités d'enseignement, ses méthodes, ses techniques et son approche pédagogique ;
- Un troisième chapitre est consacré à la prise en charge de l'apprenant pour son encadrement et son intégration scolaire et sociale ;
- Une dernière partie regroupe les fiches pédagogiques modèles conçues pour aider l'éducateur dans la préparation et l'animation de ses leçons. La structure des fiches est proposée ainsi que les méthodes et techniques d'utilisation.
- Les annexes sont constituées des documents ou fiches contenant des informations pertinentes et utiles pour compléter les connaissances de l'éducateur.

Annexe 1 : Les compétences psychosociales (CPS)

Annexe 2 : Intégration des compétences de vie courante dans le programme national du rattrapage scolaire du niveau 1, 2 et 3

Annexe 3 : La protection des droits de l'enfant

Annexe 4 : Les conditions d'apprentissage des ENMSP

- Un lexique reprend les mots difficiles et les mots nouveaux avec leurs explications techniques propres.
- Une bibliographie énumère les ouvrages et documents consultés.

CHAPITRE I : SPECIFICITES DU PROGRAMME NATIONAL DE RATTRAPAGE SCOLAIRE

Ce thème devra permettre à l'éducateur du Centre de Rattrapage Scolaire de :

- Réaliser les activités pédagogiques en rapport avec les objectifs du programme ;
- Identifier les branches et les sous-branches du PNRS ;
- Déterminer les branches ou sous-branches dont les contenus ont été enrichis, actualisés ou modifiés ;
- Utiliser et exploiter le matériel didactique et les manuels scolaires adaptés au programme ;
- Evaluer les actions pédagogiques de l'encadreur et des apprenants en rapport avec les objectifs de l'éducateur du Centre de Rattrapage Scolaire ;
- Reconnaître le profil, le rôle et les fonctions de l'éducateur du Centre de Rattrapage Scolaire ;
- Résoudre des exercices et des situations en rapport avec les objectifs énoncés ;
- Entretenir d'excellentes relations avec ses apprenants, ses collègues et les partenaires éducatifs.

1. La finalité, le but, les objectifs pédagogiques du PNRS.

a) La finalité

La finalité du Programme National de l'éducation non formelle pour le rattrapage scolaire du niveau primaire n'est pas différente de celle de l'éducation nationale dont elle est partie intégrante.

En effet, l'enseignement national a pour finalité la formation harmonieuse de l'homme congolais, citoyen responsable, utile à lui-même et à la société, capable de promouvoir le développement du pays et la culture nationale (loi-cadre de l'enseignement national N°86-005 du 22 septembre 1986).

L'école doit donc former des citoyens productifs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables, ouverts aux valeurs sociales, culturelles et esthétiques, spirituelles et républicaines. Partant, le centre de récupération pour le rattrapage scolaire du niveau primaire reste impliqué.

b) Le but

Le but du Programme National de l'Education Non Formelle pour le rattrapage scolaire est d'assurer aussi bien l'insertion scolaire des enfants analphabètes que la réinsertion scolaire de ceux qui ont prématurément quitté le cycle primaire afin d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes adéquates pour le bien-être individuel et collectif.

Il doit notamment préparer l'enfant à :

1. S'intégrer utilement dans la société ;
2. Poursuivre des études ultérieures.

Ainsi, en fin de cycle primaire de récupération, l'enfant sera capable d'acquérir :

1. L'instruction fondamentale : écrire, lire, calculer, comprendre et s'exprimer en langues congolaises et en langue française ;
2. Des comportements et attitudes qui traduisent un éveil de développement de facultés intellectuelles, morales, sociales et physiques.

c) Les objectifs pédagogiques du PNRS

Le Programme National de l'Education Non Formelle pour le rattrapage scolaire vise à :

- Donner une éducation de base qui permet aux enfants d'obtenir un certificat de fin d'études primaires reconnu par la loi en la matière ;
- Orienter les enfants vers les centres de formation professionnelle ;
- Orienter les enfants aux études ultérieures.

2. Le programme national de rattrapage scolaire

Le rôle d'un programme d'enseignement est de délimiter la matière qui doit être enseignée, l'objectif visé, à réaliser ou à évaluer, la méthodologie (démarche) à suivre dans la transmission de la matière (du savoir).

Le Programme National de Rattrapage Scolaire (PNRS) est essentiellement constitué :

- a. Des finalités ou orientations de la politique éducative de notre pays ;
- b. Des objectifs qui, selon le cas, peuvent être généraux, intermédiaires ou spécifiques à chaque discipline ;
- c. Des connaissances disciplinaires axées sur les faits particuliers, les concepts ou définitions, les relations ou les classifications, les règles, les formules, les problèmes, les propriétés, les procédures, les étapes de

raisonnement et de résolution des problèmes. Il s'agit des notions sur lesquelles s'exercent des actions éducatives concrètes.

- d. Des indications ou directives méthodologiques qui sont des orientations à suivre pour atteindre les objectifs et faciliter le travail. Elles proposent :
- Les méthodes et techniques pédagogiques, les activités pédagogiques de l'éducateur et de l'apprenant ;
 - Le matériel didactique et autres supports pédagogiques, les activités pédagogiques de l'éducateur et de l'apprenant ;
 - Le matériel didactique et autres supports pédagogiques proposés ;
 - Les outils d'évaluation et autres renseignements utiles pour la leçon.

Le Programme National de Rattrapage Scolaire (PNRS) se caractérise par :

- a. Une approche centrée sur les compétences et les activités des apprenants ;
- b. Des contenus notionnels adaptés au niveau et actualisés face à l'évolution scientifique et politique, intégrés harmonieusement dans les branches ou les sous-branches ;
- c. Un regroupement des disciplines scolaires en :

a) Activités instrumentales de base

Les activités instrumentales de base permettent de faciliter les processus d'acquisition des connaissances d'autres disciplines. Parmi ces activités instrumentales, on trouve : les langues congolaises, le Français, les mathématiques.

b) Activités d'éveil scientifique

Les activités d'éveil scientifique donnent et stimulent le goût de la science chez les apprenants. Elles proposent une démarche scientifique à acquérir pour la résolution des problèmes de la vie : l'observation, l'expérimentation et la conclusion. Parmi les activités d'éveil scientifique, on trouve : l'éducation civique et morale, l'éducation pour la santé et l'environnement, l'étude du milieu, l'histoire, la géographie et les sciences naturelles.

c) Activités d'éveil esthétique

Ces activités donnent et stimulent le goût du beau chez les apprenants. Elles initient les enfants à la propreté, à la vie d'harmonie et à l'art. Parmi ces activités, on trouve : le dessin, la calligraphie, le chant/Musique, l'éducation physique et sports, le travail manuel.

- Certains contenus spéciaux ont été insérés dans le programme notamment :
- L'éducation pour la santé et l'environnement (en lieu et place de l'hygiène) qui prend en compte toutes les dimensions relatives à la santé scolaire et qui apprend à l'enfant comment vivre en bonne santé dans un environnement sain, à entretenir et assainir son milieu de vie, en se protégeant soi-même et en protégeant les autres contre les accidents et les maladies ;
- La morale et l'éducation à la paix qui apprennent à l'enfant à vivre en harmonie avec soi-même et avec les autres tout en relevant le défi de l'inversion des valeurs et la dépravation des mœurs ;
- Le civisme mettant un accent particulier sur le patriotisme à inculquer aux enfants en vue de leur permettre de mener une vie qui témoigne de l'attachement aux valeurs locales et nationales, aux origines...
- Les droits de l'enfant à faire vivre et à faire valoir en même temps que ses devoirs vis-à-vis des autres et de la société ;
- Une démarche ensembliste raisonnée pour comprendre les mathématiques et la résolution des problèmes numériques ;
- Une importance toute particulière est accordée notamment aux disciplines à valoriser :
 - a) *La calligraphie qui se distingue nettement de l'écriture car elle apprend à bien écrire et lisiblement ;*
 - b) *L'éducation physique et sport qui doit former le corps de l'apprenant, développer les capacités et le caractère à partir des jeux éducatifs et sportifs ;*
 - c) *La religion qui apprend à aimer Dieu, le créateur et à vivre avec les autres dans l'amour (amour du prochain), le respect, la tolérance, la vérité, la serviabilité et la cohabitation pacifique entre les peuples.*

3. Les matières du PNRS par niveau

N°	Branches	Sous-branches	Niveau I	Niveau II	Niveau III
I	Langue Congolaise et Traditions Africaines	- Elocution - Rédaction - Orthographe - Lecture - Récitation - Vocabulaire - Grammaire - Analyse - Conjugaison - Contes et proverbes	X - X X X X - - - -	- X X X - - - - -	- X - X - - - - -
II	Français	- Elocution - Rédaction - Orthographe - Lecture - Récitation - Vocabulaire - Grammaire - Analyse - Conjugaison	X - X X X - - - x	X X X X X X X X x	X X X X X X X X x
III	Mathématique	- Numération - Opération - Grandeurs - Formes géométriques - Problème	X X X X X	X X X X X	X X X X X
IV	Education civique et morale		X	X	X
V	Education pour la santé et environnement		X	X	X
VI	Etude du milieu		X	X	X
VII	Histoire		-	X	X
VIII	Géographie		-	X	X
IX	Sciences naturelles : - Anatomie - Botanique - Zoologie - Physique		- - - -	X X X -	X X X X
X	Dessin		X	X	X
XI	Calligraphie		X	X	X

XII	Chant et Musique	Chants modernes et traditionnels	X	X	X
XIII	Education Physique et Sport		X	X	X
XV	Travail Manuel		X	X	X
XVI	Religion		X	X	x

Remarques

Niveau I

- La langue congolaise est utilisée comme langue d'enseignement et comme discipline ;
- Les activités sont essentiellement basées sur l'expression orale et la pré écriture ;
- Le français est enseigné oralement en se basant sur les structures fondamentales (expression orale) ;
- Les sciences naturelles, la géographie et l'histoire sont remplacées par l'étude du milieu.

Niveau II et III

- La langue congolaise est enseignée comme discipline. L'enseignement se basera sur l'expression orale, l'expression écrite et la compréhension ;
- Le français devient une langue d'enseignement tout en restant une discipline. L'accent sera mis en même temps sur l'expression orale et sur l'expression écrite.
- Les sous-branches suivantes seront mises en valeur et étudiées en détail : grammaire, analyse, conjugaison, lecture, élocution et conversation, texte et vocabulaire, orthographe, phraséologie, rédaction et récitation.
- La géographie, l'histoire et les sciences naturelles commencent au niveau II et continuent au niveau III.
- En ce qui concerne les sciences naturelles, l'anatomie humaine et la physique se donneront au niveau III uniquement.

4. Les supports pédagogiques

a) Matériel didactique

- **Définition et importance du matériel didactique**

La pédagogie moderne exige que l'enfant soit actif. Un enfant actif est celui qui observe, voit, découvre, montre, compte, sent, touche, écoute, goûte.... Pour exécuter toutes ces activités, l'enfant doit être mis en contact avec un support appelé « Matériel didactique ».

Le matériel didactique est un ensemble d'objets et d'appareils mis à la disposition de l'éducateur et des apprenants en vue de faciliter l'acquisition des connaissances par ces derniers.

L'enseignement actif que préconise l'école nouvelle exige une classe vivante dans laquelle se pratique un dialogue incessant entre éducateur et apprenant. Le point d'appui pour cette classe vivante sera l'utilisation d'un matériel didactique. En utilisant à bon escient ces supports, on pourra dire que la méthode intuitive s'oppose au verbalisme et au dogmatisme de l'école traditionnelle.

- **Matériel didactique utilisable**

- ❖ **Les mathématiques**

L'initiation au calcul devra toujours partir des objets réels, des représentations sur cartons... pour arriver à des exercices graphiques. Il faudrait commencer par des matériels très concrets et figuratifs (fruits, boutons, cailloux, jetons cubes...) pour aboutir à la représentation chiffrée en passant par les graphiques, sans oublier le matériel non figuratif (jetons mobiles, réglettes, bouliers compteurs).

- ❖ **Langue**

Au début, la matière sera prise dans le milieu de l'apprenant dans le champ de son observation, de ses expériences. Il faudrait montrer les choses, les objets avant d'en prononcer les noms. Les règles seront apprises à partir de ce que l'enfant dit, raconte, observe, mais non à partir d'une manière linguistique donnée. Les récits, les contes, les fables, les textes choisis seront autant de matériel didactique que l'éducateur pourra utiliser dans l'enseignement des langues en se servant des gravures, des dessins, de la mimique, des gestes et des coupures de presse. Pour la lecture, il faudrait partir du milieu réel ou concret qu'on pourra représenter (dessin, illustration) et symboliser par écrit.

Ex : bandelettes avec des lettres, des mots, des phrases.

Pour l'introduction dans les leçons de grammaire, de conjugaison et d'orthographe, on partira des exemples schématisés au tableau noir avec la craie de couleur. A la fin de chaque matière on pourra constituer un tableau qui sera affiché et servira de référence aux apprenants.

Ex : - Tableau du pluriel des noms se terminant par al ;
- Tableau de conjugaison des verbes ;
- Tableau des pronoms personnels.

❖ Etude du milieu

Pour cet enseignement, on partira toujours du milieu de l'apprenant pour l'élargir de plus en plus. Ainsi, on pourra recourir à :

- des classes de découverte pour observer une rivière, un paysage, une montagne ;
- des photographies, des illustrations, des croquis au tableau noir ;
- des cartes géographiques ;
- un bac à sable pour l'étude des reliefs (argile, cailloux, huile moteur..) ;
- une boussole, un pluviomètre, une girouette.

Pour l'histoire, on utilisera des cartes d'histoire, des gravures de monuments anciens, des archives ou d'autres documents anciens.

❖ Sciences naturelles : Anatomie, Botanique, Zoologie et Physique

Le meilleur matériel étant l'objet lui-même, l'éducateur s'efforcera de le ramener auprès de ses apprenants (os, crâne, dents, plantes) et de capturer de petites bêtes (papillons, oiseaux, insectes, vers...).

L'éducateur et les apprenants pourront disposer d'un aquarium, cage d'oiseaux, herbier, abaque, en classe pour étudier le développement des poissons, des têtards...

A défaut d'objets réels, on recourrait à des représentations (maquettes, planches ou tableau pour l'étude des appareils et des organes).

Pour la physique, on pourrait apporter ou fabriquer des appareils simples tels qu'un levier, une balance...

• Usage pédagogique du matériel didactique

Le matériel didactique peut être utilisé comme :

- a. Moyen d'initier les apprenants et leur permettre de découvrir une notion qui sera reprise et exploitée par l'éducateur.

Ex : Examiner les différentes parties d'un fruit.

- b. Moyen d'appliquer les notions déjà étudiées

Ex : Fabriquer un rectangle en carton.

- c. Moyen de contrôle des connaissances déjà acquises.

Ex : les apprenants ayant déjà appris le nombre 36, s'ils parviennent à préparer 3 dizaines de bâtonnets et 6 unités de bâtonnets, cela montre qu'ils ont compris la signification de 3 et de 6.

- d. Moyen d'acquisition des automatismes, une sorte d'entraînement (faire et refaire ce que l'on vient d'apprendre à l'aide du matériel didactique)

Ex : comptage de 1 à 10 à l'aide des bâtonnets.

L'apprenant parviendra après un certain temps à abandonner le matériel didactique pour compter.

N.B : Dans l'usage du matériel didactique, un bon éducateur fait appel à tous les sens de ses apprenants, mais surtout à la vue et à l'ouïe.

- **Qualité du matériel didactique**

Tout en provoquant l'activité manuelle et psychique de l'apprenant, le matériel didactique doit être : simple, clair, de bonne grandeur pour être vu de loin, réel, naturel si possible de bonne qualité.

Tout matériel didactique doit susciter l'intérêt des apprenants et soutenir leur attention. Dans la classe, l'éducateur devra montrer peu de choses à la fois car une profusion d'objets disperse l'attention des apprenants.

- **Fabrication du matériel didactique avec les ressources du milieu**

Avec les moyens de bord, l'éducateur pourrait fabriquer beaucoup de matériels didactiques nécessaires à ses leçons sans même dépenser de l'argent, car avec un minimum de conscience professionnelle, d'esprit d'initiative et de bonne volonté, l'éducateur peut mettre en éveil toute son imagination pédagogique en vue d'enrichir le patrimoine du centre.

b) Manuels scolaires

- **Définition**

Par manuel scolaire, il faut entendre tout ouvrage contenant un ensemble de connaissances organisées de manière cohérente et structurée en conformité ou en relation avec le programme des cours. Son importance est soulignée par les diverses fonctions qu'il joue par rapport au programme d'enseignement.

- **Utilité des manuels scolaires**

Les manuels scolaires servent à :

- Transmettre les connaissances à l'apprenant ;
- Faire acquérir ou développer les capacités ou les compétences, les méthodes de travail et les habitudes de vie ;
- Aider l'apprenant à consolider les acquis à travers des exercices et des applications ;
- Evaluer les acquis de l'apprenant ;
- Donner des informations précises et exactes auxquelles l'apprenant peut se référer ;
- Donner une éducation sociale et culturelle en permettant à l'apprenant de trouver sa place dans son cadre social et culturel.

L'éducateur devra expliquer à la classe toutes les fonctions des manuels scolaires, en particulier et en général. Il devra entraîner l'apprenant à bien se servir du manuel scolaire (comment l'ouvrir, le fermer, exploiter son contenu, ne pas écrire sur les pages, ne pas plier les feuilles), à protéger le livre scolaire contre l'humidité, la chaleur, les intempéries, les insectes, l'usure (couvrir le livre), à le conserver dans un endroit sec, dans une malle ou sur des rayons de bibliothèques.

Il conviendrait de réserver une tranche horaire aux activités de lecture, par exemple, pour initier les apprenants à la consultation d'un livre ou à la réalisation d'un travail individuel de recherche de l'information. Ainsi, les activités de lecture et de recherche documentaire seraient intégrées aux activités de la classe.

- **Utilisation des manuels du système formel**

Pour une bonne préparation des leçons, l'éducateur devra recourir aux manuels scolaires agréés du système formel (Cfr. liste des manuels en annexe du document relatif à la répartition des matières).

- **Organisation d'une mini bibliothèque**

Pour disposer d'un fond documentaire au service de la classe, le centre de rattrapage scolaire (CRS/éducateur) se procurera par l'achat, l'emprunt, l'autofinancement, des livres scolaires, du matériel audio-visuel et des imprimés divers. Le CRS devra initier quelques apprenants à la gestion de ces mini-bibliothèques.

5. Evaluation pédagogique

a) Définition

L'évaluation pédagogique consiste à déterminer dans quelle mesure les objectifs éducatifs fixés de savoir, du savoir-faire et du savoir-être sont atteints par l'apprenant.

Le travail de l'éducateur consiste à prendre une décision après avoir examiné le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajoutés en cours de route.

b) Les avantages de l'évaluation scolaire

L'évaluation scolaire permet de :

- prouver si l'apprenant a des aptitudes requises pour aborder un apprentissage déterminé ;
- prouver si la matière du programme est bien assimilée ;
- prouver si l'objectif opérationnel est atteint (savoir, savoir-être et savoir-faire) ;
- détecter chez l'apprenant certaines insuffisances en vue d'un éventuel réajustement des objectifs, et surtout d'une recherche des méthodes pédagogiques mieux appropriées ;
- différencier les apprenants, les bons et les moins bons ;
- déterminer le niveau de maîtrise d'un objectif par la population du centre ;
- reconnaître les erreurs qui bloquent l'apprentissage.

c) Le rôle de l'évaluation scolaire

Ce rôle consiste à :

- optimiser les conditions physiques d'apprentissage ;
- améliorer le processus d'apprentissage ;
- améliorer le résultat d'apprentissage.

d) Les différents types d'évaluation

Pour évaluer les acquis de l'apprenant, l'éducateur peut recourir à trois types d'évaluation.

- **L'évaluation prédictive** : C'est celle qui prédit les chances qu'a l'apprenant de réussir l'apprentissage qui lui sera proposé. On parle aussi d'évaluation des pré-acquis. On détermine alors le niveau global de la classe et les différences de niveau entre les apprenants de façon à apporter une aide à ceux qui en ont besoin.

On parle également d'évaluation **diagnostique** ou de **diagnostic**. Son objet consiste à décrire les forces et faiblesses des apprenants. Elle se fait au début de l'action de la formation ou en début d'apprentissage.

- **L'évaluation formative** : C'est une évaluation de régulation dans laquelle on cherche à déceler les difficultés de l'apprenant en cours d'apprentissage afin d'y remédier. Elle est en fait une démarche diagnostique consistant fondamentalement à déterminer, pour chaque unité ou tâche d'apprentissage, dans quelle mesure un(e) apprenant (e) est maître (maîtresse) de la difficulté dans la perspective de le (la) guider dans ses apprentissages quotidiens.
- **L'évaluation sommative** : consiste à déterminer si l'acquis est en place avec un seuil de maîtrise suffisant ; c'est-à-dire si les objectifs sont atteints pour l'apprenant en fin d'apprentissage. Elle peut servir à déterminer si l'apprenant peut passer à la séquence d'apprentissage suivante. On la qualifie aussi d'évaluation bilan ou d'évaluation progrès.

e) L'évaluation des attitudes et comportements

S'il est facile d'évaluer les connaissances acquises à l'issue d'une leçon, il est par contre plus difficile d'évaluer les attitudes, les sentiments, les valeurs et les comportements.

En effet, la modification des attitudes et des comportements n'est pas automatiquement réalisée à l'issue d'une séquence. Les connaissances que les apprenants acquièrent leur permettent de modifier les attitudes, lesquelles influenceront sur le changement des comportements.

Ainsi, pour évaluer les attitudes et les comportements des apprenants, l'éducateur recourra :

- à l'observation des apprenants pendant et après les activités ;
- aux entretiens avec les apprenants, les parents (ou leurs tuteurs) et avec les autres intervenants scolaires ;

- aux enquêtes.

L'observation se fera sur trois plans :

1°Au plan du langage : l'éducateur (trice) observera l'acquisition et l'assimilation du vocabulaire nouveau

2°Au plan corporel : l'éducateur (trice) s'intéressera à la fréquence des maladies, à l'expression du visage (visage ouvert, souriant, indifférent,...)

3°Au plan relationnel : l'éducateur (trice) fera attention :

- aux capacités de l'apprenant à communiquer avec autrui, de jouer avec d'autres apprenants, de gérer les conflits (par la discussion, la négociation...) ;
- à l'intérêt manifesté par les apprenants pendant les activités ;
- à l'ambiance et au climat général de la classe ;
- aux succès obtenus dans les activités.

A titre d'illustration, l'éducateur peut évaluer les attitudes et les comportements par :

- **des phrases à compléter :**

J'ai appris que

J'ai aimé

Je suis surpris par.....

Après cette séquence, j'ai découvert que

- **la technique avant et après**

Au début, je pensais que (ou je pouvais)

Maintenant je pense (ou je peux)

A la fin du trimestre, je veux être capable de

f) Les moyens d'évaluation pédagogique

- **Définition**

Les moyens d'évaluation pédagogique sont un ensemble d'outils pédagogiques que l'éducateur utilise pour contrôler les acquis réels de ses apprenants après une activité pédagogique ou un apprentissage donné.

- **Quelques moyens d'évaluation pédagogique**

- les examens, les devoirs écrits en classe, à domicile ;
- les exercices écrits, oraux ; les interrogations ;
- les questions orales les questions écrites :

- ❖ **ouvertes** : on demande à l'apprenant d'exprimer son opinion personnelle en avançant des arguments pertinents sur un sujet précis ;
- ❖ **fermées** : l'apprenant a à sa disposition un éventail de réponses et il doit choisir une seule bonne réponse ;
- les techniques directes :
 - ❖ **les questionnaires** : ils sont conçus et rédigés par l'éducateur et présentés aux apprenants en cours ou en fin d'apprentissage ;
 - ❖ **les observations** : l'éducateur observe les apprenants d'une manière particulière au cours de l'apprentissage et note les signes particuliers de chaque apprenant (compétences, faiblesses, fautes, erreurs, maladresses...) ;
 - ❖ **l'entretien** : conversation ou dialogue entre l'éducateur et l'apprenant sur un sujet déterminé ;
 - ❖ **l'interview** : une conversation entrecoupée par des questions réponses entre deux interlocuteurs sur un sujet précis ;
 - ❖ **travail individuel** : écrit sur un sujet déterminé ou manuel
 - ❖ **le travail en duo**
 - ❖ **le travail en équipe.**

- **Leur utilité :**

Les moyens d'évaluation pédagogique permettent à l'éducateur d'obtenir le feedback de son enseignement. Grâce à eux, l'éducateur se rend compte des lacunes ou des faiblesses des apprenants et de leur niveau réel des connaissances acquises. Ils permettent à l'éducateur de repenser ses méthodes et techniques lorsque celui-ci trouve que les apprenants éprouvent encore des difficultés.

6. Fonctions, rôles et profil de l'éducateur

a) Fonctions et rôles de l'éducateur

Voici quelques rôles qui découlent des fonctions exercées par un éducateur dans un CRS.

- **Enseignant/Formateur**

L'éducateur d'un CRS est un instructeur, un communicateur du savoir, du savoir-être et du savoir-faire. Pour ce, il doit être un bon pédagogue maîtrisant

toutes les techniques de communication pédagogique et sachant rendre sa classe vivante et participative par un usage adéquat du matériel didactique.

- **Superviseur**

L'éducateur joue aussi le rôle de superviseur quand il contrôle le travail d'apprentissage et l'acquisition des connaissances par les ENMSP.

- **Conseiller/encadreur**

C'est à lui qu'incombe le devoir d'orienter, de guider les ENMSP au cours de leurs activités d'apprentissage.

- **Organisateur/gestionnaire**

L'éducateur est mieux placé pour ordonner, gérer et contrôler l'emploi du temps en faveur des apprenants parce que les activités d'apprentissage se déroulent dans le temps et dans l'espace.

- **Evaluateur**

Il est en outre chargé de l'évaluation de l'acquisition des connaissances par ses apprenants. Pour cela, il doit maîtriser toutes les techniques d'évaluation.

b) Profil de l'éducateur

Le profil souhaité d'un bon éducateur du centre de rattrapage scolaire recouvre plusieurs qualités dont les suivantes :

- **Compétence**

Pour enseigner valablement, l'éducateur doit posséder sa matière et aussi la langue d'enseignement ; car on ne peut donner aux autres que ce que l'on a. La matière enseignée doit être fondée sur une vaste culture intellectuelle. En effet, la formation de l'éducateur dure tant qu'il continue d'enseigner.

- **Conscience professionnelle**

Un bon éducateur d'un CRS est consciencieux lorsqu'il s'acquitte régulièrement de sa tâche, de façon consciente et organisée.

- **Ordre**

Un bon éducateur est ordonné dans son travail. Il tient régulièrement à jour tous les documents pédagogiques ; met la dernière main à la préparation de sa leçon.

- **Ponctualité**

L'Éducateur doit être ponctuel. Un quart d'heure avant le début des cours, il est tenu d'être à son poste pour recevoir les apprenants. Celui qui arrive en retard gâche sa première leçon et donne un mauvais exemple.

- **Dévouement**

Un véritable dévouement vaut plus qu'une honnêteté ordinaire qui se satisfait du minimum obligatoire. L'éducateur de CRS doit faire montre de générosité pour supporter ennuis, fatigues et déceptions qu'il rencontre chaque jour. Sa tâche étant noble, il s'y adonnera sans calculer et sans ménager ni son temps ni sa peine.

- **Moralité**

Un bon éducateur de CRS doit être d'une moralité irréprochable. Il doit être animé :

- Du désir de jouer un rôle de père (mère) et d'imprimer son image sur les apprenants ;
- Du désir de rester dans le monde de l'enfance et de l'adolescence, en marge des réalités des adultes ;
- De l'amour des enfants et d'attraction sensible à leur égard.

- **Discipline**

L'éducateur doit être ferme. Il doit tenir à la discipline, au respect du règlement. Il doit exiger qu'une punition juste soit administrée, ne pas céder devant la bouderie ou l'entêtement des ENMSP. Mais il doit aussi savoir unir la douceur à la fermeté.

- **Bonté**

L'éducateur des ENMSP doit manifester de la bonté ; il doit savoir oublier et pardonner. Il se redira souvent qu'il a affaire à des enfants qui agissent plus par étourderie, caprices, légèreté que par malice ou méchanceté.

- **Justice**

L'éducateur sera juste envers tous les ENMSP et n'aura de préférence pour aucun d'eux ; traitant chacun selon son mérite. Il ne punira que les fautes certaines.

- **Patience**

La patience est nécessaire pour répéter constamment les mêmes choses, pour supporter l'étourderie et les défauts des ENMSP.

- **Sens civique et religieux**

L'éducateur a un rôle civique à jouer dans sa classe ; celui d'assurer une éducation patriotique exemplaire. Il se montrera lui-même respectueux des lois, de l'autorité établie et de Dieu. Il doit aider au redressement de la mentalité des ENMSP.

- **Qualités physiques**

Il faut que l'éducateur ait une santé robuste, une vue excellente pour se rendre compte de tout ce qui se passe dans la classe, une voix claire et forte ; qu'il apprenne à s'exprimer par des gestes.

CHAPITRE II. MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Ce thème devra permettre à l'éducateur du centre de rattrapage scolaire de (d') :

- inventorier et décrire les méthodes et techniques actives et participatives ;
- appliquer correctement les méthodes et techniques actives et participatives en situation scolaire d'enseignement ;
- donner l'importance de la méthode de résolution des problèmes ;
- donner l'importance de la méthode de clarification des valeurs ;
- décrire les étapes de la méthode de clarification de valeur ;
- s'approprier la terminologie relative à l'approche pédagogique par les compétences (APC) ;
- identifier les 11 compétences psychosociales nécessaires pour encadrer les ENMSP ;
- donner l'importance d'une compétence pédagogique ;
- décrire les caractéristiques d'une compétence pédagogique ;
- établir un lien entre la compétence pédagogique et les différents objectifs ;
- dire comment évaluer les compétences et les objectifs.

1. Méthodes et techniques d'enseignement

a) Introduction

L'encadrement des Enfants Nécessitant des Mesures Spéciales de Protection (ENMSP) poursuit 3 genres d'objectifs : les objectifs cognitifs, les objectifs socio – affectifs et les objectifs psycho – moteurs. Comme on le voit, il ne s'agit pas ici seulement de transmettre des connaissances mais aussi et surtout d'influencer les attitudes et les comportements de l'apprenant, de provoquer chez l'apprenant un changement librement accepté.

Une telle entreprise exige le recours à une conception pédagogique centrée sur l'apprenant, un rôle actif et le considérer comme le centre de gravité, l'élément moteur de l'apprentissage.

A ce sujet, il est proposé à l'éducateur quelques méthodes et techniques parmi tant d'autres auxquelles il peut recourir pour que l'apprenant devienne l'élément moteur de l'apprentissage.

Mais il ne s'agit là que des indications ou des suggestions. Chaque technique est susceptible de bien de variables, suivant l'expérience de l'éducateur, son projet pédagogique ainsi que le contexte dans lequel il se trouve (nombres

d'apprenants, timing, conditions matérielles de sa classe). A chacun de construire ses outils, de les améliorer au fil de son expérience.

b) Définitions

- Une méthode est un ensemble de procédés raisonnés pour réaliser une action. C'est la voie à suivre pour aboutir à un résultat.
- Une technique est un moyen utilisé pour rendre fécond une méthode.

c) Les méthodes d'enseignement

• La clarification des valeurs

La clarification des valeurs est une méthode qui permet d'expliquer une valeur et d'aider les apprenants à adopter et à la promouvoir.

Les techniques utilisées sont : le brainstorming et la discussion dirigée.

Cette méthode comporte quatre étapes :

a. La compréhension des valeurs

A cette étape, l'éducateur amène les apprenants à recenser les raisons qui soutiennent une valeur. Ces raisons peuvent être d'ordre religieux, moral, social, médical, physiologique ... Les techniques utilisées sont : Brainstorming, discussion dirigée.

b. La mise en relation

Dans cette étape, l'éducateur amène l'apprenant à mettre en relation une valeur et les éléments de la vie. Ainsi, l'apprenant découvre les conséquences qui peuvent découler de la non considération de la valeur. Les techniques utilisées sont : Brainstorming, discussion dirigée.

c. L'appréciation de la valeur

L'éducateur amène les apprenants à la recherche des arguments qui confirment ou infirment une valeur. Ils expriment leurs sentiments en égard aux avantages et aux inconvénients de cette valeur. Les techniques utilisées sont : discussion dirigée et jeu de simulation

d. La prise de décision argumentée

A la lumière des informations recueillies dans les phrases précédentes, chaque apprenant formule une décision argumentée en faveur de la valeur clarifiée. La technique à utiliser est la discussion dirigée.

- **Résolution des problèmes**

Cette méthode permet de trouver la solution à un problème suivant un raisonnement en 6 étapes :

- a. Définir le problème* : Il s'agit de cerner le problème, de se poser les questions suivantes : Qui ? Quoi ? Pourquoi ? Où ? Comment ? Toutes ces questions permettent de bien élucider le problème posé.
- b. Rendre le problème opérationnel* : cette étape consiste à trouver les causes et les conséquences du problème identifié.
- c. Formuler les hypothèses* : l'éducateur amène les apprenants, tout en se référant aux deux étapes précédentes, à recenser toutes les solutions possibles au problème posé.
- d. Tester les hypothèses* : les hypothèses formulées à l'étape précédente doivent être examinées et essayées une à une pour assurer de leur applicabilité.
- e. Tirer des conclusions* : Les hypothèses retenues seront mises en application pour essayer de résoudre le problème.
- f. L'évaluation de l'application et remédiation* : après l'application des hypothèses retenues, on procèdera à une évaluation. Si celle-ci ne s'avère pas concluante, on remédiera à la situation en utilisant d'autres hypothèses formulées à l'étape c).

- **Méthode traductive**

Elle consiste à partir de la connaissance acquise d'un fait particulier pour faciliter la compréhension d'un autre fait particulier. Cette méthode est employée lorsque les apprenants sont mis en présence d'êtres, d'événements, de phénomènes qu'ils vont observer, exprimer et interpréter.

Cette méthode permet le développement de l'esprit d'observation et habitue les apprenants à effectuer les comparaisons. En bref, elle développe le raisonnement.

- **Méthode inducto-déductive**

L'induction va du particulier au général, des exemples à la règle. L'éducateur part des constatations faites sur les individus, les faits, les objets, les groupes... pour en tirer une règle valable pour l'ensemble de ces individus, faits, objets, groupes...

La déduction du général au particulier c'est-à-dire de la règle aux exemples. L'éducateur applique la règle à d'autres cas afin de vérifier sa compréhension et sa validité.

Le rôle de l'éducateur dans cette méthode est de diriger les observations et les analyses des apprenants.

d) Quelques techniques d'enseignement

- **La discussion guidée ou dirigée**

Cette technique permet aux apprenants de discuter librement sur un sujet donné en présence de l'éducateur. Elle favorise la communication et les échanges entre les membres de la classe et les aide à clarifier leurs idées, leurs sentiments et leurs attitudes. L'éducateur doit énoncer clairement l'objet de la discussion. Il doit formuler les questions pour engager le débat vers une réponse. Il doit surtout jouer le rôle de facilitateur.

- **Le brainstorming (remue-méninges ou tempête/assaut de cerveau)**

C'est une technique collective de recherche d'idées au cours de laquelle l'éducateur/ l'éducatrice pose une question aux apprenants/ apprenantes en leur demandant de donner immédiatement toutes les réponses qui leur viennent à l'esprit sans rien censurer. Toutes les idées sont acceptées et notées. Elles seront ensuite évaluées une à une. A la fin une synthèse sera faite par l'éducateur et les apprenants. Cette technique a l'avantage de favoriser la participation des apprenants et permet le développement de la communication.

- **L'étude de cas**

Une étude de cas est basée sur une histoire fictive ou un fait réel qui permet aux apprenants de prendre une décision concernant la façon de réagir ou d'agir sur les conséquences possibles de leurs actions. L'éducateur présente une situation fictive aux apprenants. Cette présentation est suivie d'une discussion pendant laquelle les enfants analysent les divers éléments qui sont entrés en interaction dans le but de dégager et d'appliquer les principes étudiés. La fin d'une étude de cas peut être laissée en suspens et c'est aux apprenants de décider de la conclusion ou de la meilleure issue à cette situation. Cette technique permet aux apprenants d'éviter de révéler leurs expériences personnelles susceptibles de les gêner.

- **Le jeu de rôles**

Il s'agit d'une technique consistant à faire jouer une situation de la vie quotidienne par un/une ou plusieurs apprenants/apprenantes, la scène servant en suite de support à la discussion avec l'ensemble des apprenants /

apprenantes. Dans le jeu de rôle on se met dans la peau de quelqu'un d'autre. Pour que le jeu de rôle soit efficace, il est souhaitable que :

- L'éducateur donne aux apprenants le scénario du jeu pour faciliter son démarrage ;
- Les joueurs soient des volontaires extravertis ;
- Les joueurs utilisent l'humour ;
- Les acteurs aient un temps pour préparer le jeu ;
- L'éducateur laisse les apprenants imaginer et créer leur propre discours ;
- Le jeu se joue dans l'environnement protégé et sans risque (les apprenants ne soient pas identifiés, après le jeu par les personnages qu'ils ont incarnés).

Le jeu de rôle a pour objectif principal d'illustrer un problème et de susciter des discussions en vue de trouver une solution. Il développe la confiance en soi, l'esprit de créativité et d'initiative, l'expression et la gestion des émotions, la capacité de communiquer...

- **Le jeu de cartes**

Ce jeu est basé sur un ensemble de cartes sur lesquelles sont inscrites ou représentées des situations en rapport avec le thème étudié. Ces situations peuvent être vraies ou fausses. Les apprenants/apprenantes sont appelés (es) à classer les cartes selon leurs opinions et à justifier leur prise de position.

- **Le travail de groupe**

C'est une technique qui consiste à répartir les apprenants d'une classe en groupe pour étudier une situation donnée. Elle permet le développement de bonnes relations entre les apprenants et les incite à produire.

Pour réussir le travail en groupe, l'éducateur doit veiller à ce que la taille du groupe permette la participation de chaque apprenant. Veiller à ce que chaque apprenant ait un rôle à jouer au sein du groupe : le facilitateur, le rapporteur, le gestionnaire du temps, l'harmonisateur (en cas de conflits...). Varier le plus souvent les groupes en changeant les méthodes pour leur formation. Eviter que les apprenants constituent eux-mêmes les groupes de travail sans instruction de l'éducateur. Former des groupes hétérogènes comportant des apprenants faibles et forts, des filles et des garçons....

- **La démonstration**

C'est la manipulation du matériel didactique d'une leçon soit par l'éducateur, soit par l'apprenant/apprenante. Une démonstration allie la théorie à la pratique, ce qui la rend plus vivante. Une démonstration se fait en quatre étapes.

L'éducateur doit expliquer la théorie et les techniques pour réaliser la démonstration. Ensuite, il fait la démonstration lui-même, lentement et en veillant à ce que chaque apprenant suive l'explication et voie clairement ce qu'il fait. Un apprenant fait la démonstration en présence des autres apprenants et de l'éducateur. Ce dernier donne, si possible, à chaque apprenant l'occasion de faire la démonstration.

- **Le cercle de communication**

Le cercle de communication a pour objectif de développer chez les apprenants la capacité de communiquer, l'écoute et les bonnes relations entre eux. Il est un lieu privilégié où les apprenants peuvent parler librement sur un thème donné sans être critiqués. Cette technique se déroule de la manière suivante :

- Les apprenants/apprenantes sont assis en cercle, les mains vides. L'éducateur donne les consignes du cercle (règle) ;
- L'éducateur (trice) présente et explique le thème du cercle. Il laisse un temps de réflexion aux apprenants pour remémoration ;
- Ensuite, il place 3 ou 4 objets au milieu du cercle et invite 3 ou 4 apprenants désireux de parler de s'en saisir ;
- A tour de rôle, chacun raconte son histoire. Les autres écoutent attentivement sans couper la parole, ni critiquer. L'éducateur donne la parole aux autres afin d'obtenir toutes les précisions nécessaires ;
- Enfin, l'éducateur et les apprenants font la synthèse tout en relevant les traits communs à ces histoires ainsi que les divergences.

Les règles du cercle de communication :

- 1. Je participe au cercle de communication les mains vides ;***
- 2. J'utilise « je » ;***
- 3. Je ne suis pas obligé de parler ;***
- 4. Je dispose du même temps de parole que les autres ;***
- 5. Je n'interromps ni critique la personne qui parle ;***
- 6. Si quelque chose m'inquiète, je m'informe auprès de mon éducateur.***

- **L'interview de groupe (focus group)**

L'interview de groupe ou focus group est une technique qui permet aux apprenants (en groupe) de répondre aux questions de l'éducateur à tour de rôle. Celui-ci note les réponses de chaque apprenant au même moment, parfois en guidant. A la fin de l'interview, il tire des conclusions qui engagent tout le groupe.

- **Les causeries de groupe**

L'éducateur lance le débat, et les apprenants discutent entre eux. L'éducateur leur laisse la liberté de dire tout ce qu'ils savent sur l'objet du débat. A la fin, il tire une conclusion.

- **Causerie face à face**

Cette technique permet à l'éducateur d'approcher l'apprenant timide pour lui demander les raisons de son silence lors du débat. Il s'agit donc d'une technique de communication interpersonnelle. L'éducateur peut aussi recourir à cette technique pour prodiguer quelques conseils à un apprenant qui a un comportement à risque.

- **Chanson**

Une technique abondamment utilisée dans l'enseignement de base. Elle permet l'assimilation et la mémorisation. Elle développe l'esprit de créativité et est aussi distractive.

2. Approche pédagogique par compétences

a) Introduction

Pendant longtemps, l'enseignement et l'apprentissage se sont réalisés à partir d'une liste de contenus matières. Les programmes scolaires n'indiquaient pas les capacités qu'il convenait d'exercer sur ces contenus. L'éducateur était embarrassé devant ce manque de précision et de clarté. (Exemple de contenu : le repas équilibré).

Pour corriger ses insuffisances de l'entrée par les contenus, la pédagogie par objectifs (PPO) met l'accent sur les verbes d'action (capacités) qui s'exercent sur un contenu et donnent lieu à un résultat observable et mesurable. (Exemple d'objectif pédagogique : composer un repas équilibré).

L'approche par compétences (APC) cherche à, combattre le manque d'efficacité d'autres systèmes pédagogiques.

L'approche par compétences de base repose essentiellement sur les travaux de Jean-Marie DE KETELE basés sur l'objectif terminal d'intégration (depuis 1989) et sur la pédagogie de l'intégration développée par Xavier ROEGIERS (2000).

b) Définition

Le concept de compétences peut être entendu comme « l'aptitude d'un individu à mobiliser et à intégrer dans un tout cohérent des savoirs, des savoir-faire et

des savoir-être en vue de résoudre de façon efficace et spontanée, des problèmes dans des situations réelles de la vie courante ou de la vie personnelle ». (Exemple de compétence de base : Composer un repas équilibré sur base d'une liste d'aliments locaux de consommation courante)

La compétence diffère d'une capacité qui est l'aptitude, l'habileté ou le pouvoir de faire quelque chose. L'objectif est la capacité exercée sur un contenu matière.

c) Les composantes d'une compétence

Les caractéristiques d'une compétence sont :

- a) La **tâche attendue** de l'apprenant en terme de production ou d'activité assez complexe. Il peut s'agir de résolution d'un problème, des créations nouvelles, d'exécution d'une tâche courante, d'une action quelconque sur son environnement immédiat.
- b) La **situation d'intégration** ou les conditions d'exécution de la tâche complexe.

d) Les caractéristiques d'une compétence

Les caractéristiques d'une compétence sont :

- a) La mobilisation d'un ensemble de ressources diverses : savoirs, capacités, expériences, savoir-faire, savoir-être, automatisme.
- b) Le caractère finalisé : la compétence doit avoir un sens et but utilitaire pour un apprenant.
- c) Le lien avec une famille de situations significatives et mobilisant l'apprenant au travail. Ces situations ne doivent pas seulement être didactiques mais également en rapport avec la vie pratique de l'apprenant.
- d) L'évaluabilité par des situations problèmes et des critiques bien définis. Elles sont plus évaluables que la capacité.
- e) L'adéquation avec le programme et le cursus d'apprentissage.
- f) Le caractère souvent disciplinaire : appartient souvent à une discipline ou à un champ disciplinaire.

e) Sortes des compétences

On distingue généralement deux sortes des compétences : les compétences disciplinaires et compétences transversales.

Les compétences disciplinaires concernent les aptitudes qu'il convient de développer pour résoudre les problèmes de la vie en relation avec une discipline scolaire donnée voire compétence de base et compétence de perfectionnement.

Parmi les compétences disciplinaires, on distingue aussi celles qui sont de base et celles de perfectionnement.

La compétence pédagogique de base est celle qui doit être nécessairement maîtrisée pour aborder sans problème les apprentissages ultérieurs. Elle est toujours relative au contexte et au moment de la formation. Elle met l'accent sur ce qui est strictement indispensable à l'apprenant pour la suite du cursus.

La compétence de perfectionnement ou d'extension vise le déplacement. Elle constitue un plus à ce qui est exigé.

L'objectif terminal d'intégration (OTI) est une macro compétence que recouvre l'ensemble des compétences (ensemble des savoir-faire, savoir être) d'un cycle. Il traduit le profil attendu de l'apprenant au terme d'un apprentissage dans un domaine précis ou dans une discipline.

Ses caractéristiques sont : caractère très précis, spécifique à un domaine ou un champ disciplinaire.

Les compétences transversales peuvent s'appliquer à toutes les situations de la vie ; au CRS et en dehors. Elles sont aussi appelées « compétences psychosociales », « compétences de vie courante », « compétences sociales et relationnelles » ou « life skills ».

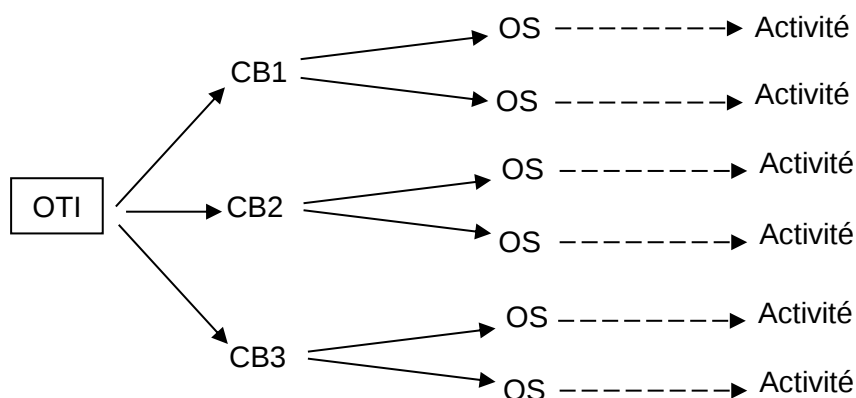
En République Démocratique du Congo, le groupe d'experts du ministère de L'Education Nationale a identifié 11 compétences psychosociales (voir annexes au module) que les jeunes doivent développer pour faire face aux divers problèmes de la vie.

f) L'évaluation des compétences

L'évaluation des compétences peut se faire par :

- a) Des situations problème définies par un contexte ; une tâche précise (produit attendu) ou une consigne précise (instructions de travail).
- b) Des critères bien définis pour évaluer et apprécier l'exécution de la tâche, le résultat ou le produit (processus). Les critères bien explicités permettent de mesurer la qualité, la quantité, le niveau de production.

g) L'approche par compétences permet d'établir un lien pédagogique et didactique entre les différents objectifs, les compétences et les activités comme le montre le schéma ci-dessous.



h) Les Compétences de base et l'objectif terminal d'intégration (OTI) visés par le Programme National de Rattrapage Scolaire

Les Compétences de base et l'objectif terminal d'intégration (OTI) visés par le Programme National de Rattrapage Scolaire sont:

L'objectif terminal d'intégration :

A l'issue de cette session de formation, l'éducateur du centre de rattrapage scolaire sera capable d'utiliser de façon optimale et rationnelle le PNRS en respectant les principes de prise en charge efficace de ses apprenants.

Situations d'intégration :

- *Interprétation/compréhension/exploitation du PNRS*
- *Enseignements des disciplines du programme*
- *Evaluation des enseignements*
- *Prise en charge des ENMSP.*

Compétence de base 1 :

Face à une Situation didactique relative aux documents pédagogiques, l'éducateur devra pouvoir interpréter le PNRS.

Situations : contenus scientifiques, aspects pédagogiques et méthodologiques, activités d'enseignement et d'apprentissage...

Compétence de base 2 :

Devant une situation didactique relative aux documents pédagogiques, l'éducateur devra être capable d'exploiter efficacement le PNRS.

Situations : Préventions des matières, préparation des leçons, préparation d'outils d'évaluation, enseignements.

Compétence de base 3 :

Face aux comportements divers manifestés par les apprenants des CRS, l'éducateur devra pouvoir encadrer de manière appropriée chaque cas.

Situations : enfant de rue, enfant orphelin, ESFGA, enfants victimes de la guerre...

CHAPITRE III : PRISE EN CHARGE DES APPRENANTS

1. Les catégories d'enfants à prendre en charge

Les enfants concernés par une protection spéciale dans le programme de rattrapage scolaire sont ceux qui vivent déjà des difficultés. Ils sont communément appelés Enfants Nécessitant des Mesures Spéciales de Protection (ENMSP). Il s'agit principalement de :

- Enfants en situation de rue ;
- Enfants victimes de la guerre (déplacés, réfugiés, abusés, violés ...) ;
- Enfants travailleurs ;
- Enfants sortis des forces et groupes armés (ESFGA) ;
- Enfants affectés et/ou infectés du VIH/SIDA ;
- Enfants en conflit avec la loi ;
- Enfants travaillant dans les mines ;
- Enfants non scolarisés et/ou déscolarisés pour diverses raisons.

Du point de vue instruction : ces enfants sont soit analphabètes, soit déscolarisés.

L'abandon de l'école est lié à diverses raisons : économiques, catastrophes naturelles, conflits armés et parfois à l'échec scolaire.

Du point de vue économique : ces enfants sont démunis, sans ressources, désœuvrés ou exploités par des adultes.

Du point de vue social : Ce sont des enfants errants, sans soutien permanent ou tuteur responsable. Ces catégories d'enfants sont repérables dans des places publiques (rues, marchés, bars, restaurants...), ils vivent en bandes.

Du point de vue comportement : les enfants nécessitant des mesures spéciales de protection dépersonnalisés, se remarquent par des signes ci-après :

- Consommation abusive des tranquillisants ou des produits aphrodisiaques (drogues) ;
- Adoption des attitudes de soumission avilissante ;
- Mendicité, prostitution ;
- Vol avec ou sans violence ;
- Délinquance juvénile ;
- Formation des "gangs asociaux", des groupes de malfaiteurs...

2. Les techniques de récupération

Pour un meilleur encadrement pédagogique des ENMSP, les préalables ci-après sont indispensables :

a) *Elaboration du dossier psycho-médicosocial de l'enfant.*

L'évaluation vise à établir un dossier personnalisé de l'enfant et à circonscrire toutes les données individuelles nécessaires à la compréhension du vécu et à l'édification d'un projet de vie. Ce bilan complet devrait comprendre :

- l'évaluation médicale. Un test de dépistage VIH/ SIDA sera effectué ;
- l'écoute du jeune pour dégager :
 - son histoire de vie; situation avant la rupture familiale, parcours scolaire, histoire familiale, problème de drogue, appartenance à un groupe, rites d'initiation, croyance etc.
 - une analyse de son vécu et répercussion sur son image identitaire: angoisse, peur, signes de traumatisme éventuel, troubles du sommeil et de l'appétit, repli sur soi, agressivité, signes de dépression, toxicomanie, comportement hyper sexualité, trouble de l'attachement, violences sexuelles.
- évaluation du niveau d'instruction ou d'alphabétisation
- analyse de la situation socio-économique du jeune, de sa famille et de sa communauté.

b) *Quelques techniques de récupération des ENMSP*

• Observation :

L'observation reste la technique la plus importante parce qu'elle favorise le contact direct entre l'enquêteur et l'enquêté. Elle permet d'identifier le groupe, de cibler les ENMSP, de connaître l'environnement.

Types d'observation : le choix du type d'observation dépend de l'influence de l'observateur sur la situation à observer et de la situation à observer sur l'observé.

- *Observation extérieure (ou désengagée)* : l'observateur reste en dehors du système social à étudier ;
- *Observation participante* : l'observateur assume un rôle dans les limites de son champ d'observation. Il est acteur dans le système. Ici, l'observateur est tenu à éviter l'assimilation totale, que réduit l'objectivité ;

- *Observation avouée* : l'observateur est identifié en tant qu'enquêteur par les personnes observées (ou à observer)
- **Entretien**

L'entretien, étant une technique essentielle et importante dans le processus de récupération des ENMSP, doit avoir un triple objet à savoir : obtenir des informations, fournir des informations et donner des conseils.

On distingue deux sortes d'entretien :

Entretien formel ou structure

Le sujet interrogé doit répondre verbalement à une série des questions, dont le nombre, l'énoncé et l'ordre ont été fixés à l'avance et que l'enquêteur lit sur un protocole d'entretien, les réponses sont notées, soit sous forme codées, soit textuellement. Cet entretien ne doit pas dépasser 30 minutes.

Entretien non formel (non structuré)

Dans cet entretien, il n'y a pas de liste des questions établies à l'avance. Toutefois, l'ordre et la formulation des questions doivent être respectés.

Avec les ENMSP, il faut user de l'entretien non-formel parce que l'enfant est plus détendu et naturel comme dans une discussion à bâtons rompus. Ne pas utiliser le bloc-notes en présence de l'enfant. Il faut plus écouter l'enfant et ne pas trop parler soi-même.

Quelques éléments qu'il faut connaître dans un entretien psychologique :

- 1) ***Les antécédents personnels du sujet*** : Identité, enfance, lieux vécus successivement ;
- 2) ***Parents*** : Vivants ou morts, vivant ensemble ou séparés, absents ou présents au foyer, profession, relation avec ses parents....
- 3) ***Fratric*** : Nombre d'enfants dans la famille, sa place parmi ses frères et sœur;
- 4) ***Santé et éducation*** : Etat de santé, sa scolarité, causes de l'abandon des études ;
- 5) ***Rapports sociaux*** : Avec les amis, avec les adultes ;
- 6) ***Causes de l'état actuel*** : Causes personnelles, causes provoquées par qui?
- 7) ***La Projection*** : Quels changements compte — il apporter dans sa vie ;

- **Réunion et discussion**

Réunir les enfants ou leurs chefs et discuter avec eux sur des thèmes éducatifs, les amener à discuter de leur vie. Repérer ainsi les enfants qui ont le désir d'étudier ou de reprendre leurs études.

- **Sensibilisation**

La sensibilisation doit s'adresser d'une part aux ENMSP, qui sont les premiers agents de la récupération et d'autre part aux responsables des enfants qui sont : parents, églises et l'Etat. La sensibilisation doit être centrée sur le vécu des ENMSP et sur l'enseignement. Aux parents, ils doivent reprendre leur responsabilité en prenant en charge l'éducation de leurs enfants. Une bonne sensibilisation doit se faire dans une langue populaire (maternelle) pour atteindre toutes les couches de la société et surtout ses objectifs.

- **Guidance**

La guidance est la méthode destinée à aider l'enfant à s'adapter à son milieu (scolaire). Dans la guidance on voit un guide dont le rôle est d'amener l'enfant à prendre seul la décision. Le guide reste son garde-fou.

L'objectif de l'enseignement consiste à instruire l'enfant et/ou à l'orienter vers les centres de formation professionnelle.

Il n'y aura une vraie récupération que lorsqu'il y a rétablissement de la confiance perdue ou perturbée, c'est à dire remettre l'enfant dans l'état de confiance qu'il avait perdu auprès de la famille ou de la société.

3. La prise en charge des ENMSP

- La prise en charge des ENMSP est basée sur le renforcement de l'environnement éducatif et communautaire. Les enfants, les familles, les structures scolaires, les Eglises (confessions religieuses), les entreprises et toute la communauté doivent être sensibilisés sur l'importance de la réinsertion. Tous les efforts devraient être déployés pour faciliter l'accès à l'éducation (scolarisation formelle ou rattrapage scolaire) des enfants désirant continuer l'apprentissage des connaissances de base.
- Les activités communautaires visant la création d'un environnement protecteur et accueillant devraient commencer dans la mesure du possible avant la sortie d'une force ou d'un groupe armé.
- Quelques activités existent déjà sur le terrain : centre de formation en menuiserie, mécanique auto, etc.
- Le gouvernement, les organisations des Nations Unies, les associations privées nationales et internationales ainsi que des particuliers organisent l'aide à ces déshérités. Ils se contentent d'alléger leur souffrance : don en nature, habillement, nourriture, hébergement, soins médicaux et pharmaceutiques, assistance judiciaire, constitution des coopératives, fournitures scolaires et fournitures de bureau, équipements pour les salles des classes et les bureaux de centre.

- L'encadrement pédagogique se réalise finalement par les activités suivantes :
 - Activités d'apprentissage scolaire : cours de remise à niveaux et initiation aux petits métiers.
 - Activités ludiques et sportives : jeux, sports accessibles aux enfants de la communauté environnante ;
 - Activités culturelles : la danse, la musique, le dessin.
 - Activités éducationnelles : sensibilisation de l'enfant sur les différents thèmes comme la santé, la sexualité, les IST et le VIH/SIDA, leur droits et devoirs, éducation à la paix, etc. sont également accessibles aux enfants de la communauté.
- Activités d'accompagnement spirituel : prières, retraites, recollections, partages, etc.
- Les communautés devraient s'impliquer activement dans le travail avec les enfants, ceci par le biais des associations existantes. L'objectif est que ces associations soutiennent l'intégration des EMNSP dans la communauté.
- Les enfants vivant dans les milieux de vie alternatifs peuvent aussi bénéficier de cet encadrement pédagogique en côtoyant un centre de jour s'il en existe à proximité.

4. Sensibilisation des parents et de la communauté

a) Justification

La prise en charge des ENMSP dans le cadre du projet de rattrapage scolaire répond à la vision élargie de l'éducation fondamentale qui veut que tous les enfants, sans distinction, puissent avoir accès à l'éducation fondamentale. Mais l'atteinte de cette vision exige des moyens humains, matériels et financiers que les centres de rattrapage scolaire sont loin de réunir. D'où la nécessité d'un partenariat plus diversifié et plus actif impliquant non seulement les services étatiques et privés (ministères, ONG...) mais aussi et surtout la communauté et la famille.

Ainsi donc les centres de rattrapage scolaire doivent, en plus de leurs requêtes adressées à l'état et aux ONG internationales, lancer des campagnes de sensibilisation des parents et de la communauté pour solliciter leur collaboration dans la prise en charge des apprenants des Centres de Rattrapage Scolaire.

Cette sensibilisation devra comprendre deux volets : un volet préventif et un volet curatif.

- Le volet préventif devra porter sur la responsabilisation des parents et de la communauté (familles, églises, etc.) en vue de scolariser tous les

enfants et de ne pas les déverser sur la rue pour des motifs divers (pauvreté, divorce, sorcellerie, etc.).

- Le volet curatif, quant à lui, devra viser la récupération de tous les enfants qui ont été exclus du système éducatif formel.

La collaboration avec les parents et la communauté dans le cadre du volet curatif devra solliciter leur contribution tant matérielle que financière au bon fonctionnement des centres de rattrapage scolaire afin de satisfaire leurs énormes besoins en équipements, en fournitures scolaires et de bureau, en nourriture et médicament pour une meilleure prise en charge des ENMSP.

b) Conditions préalables à la réussite de la collaboration.

- définition du cadre institutionnel ;
- élaboration des objectifs clairs et précis à poursuivre ;
- instauration d'un dialogue ouvert et respectueux entre les partenaires.

c) Stratégie et activités de collaboration

Il s'agit d'organiser des rencontres sur des thèmes précis qui constituent autant des projets éducatifs au sein du centre. Les activités ci-après pourraient être programmées en fonction du calendrier scolaire et des préoccupations du centre :

- une réunion des partenaires pourrait être organisée au début de l'année scolaire pour l'élaboration d'un programme d'action annuel subdivisé en périodes. Dans ce programme, on pourrait indiquer le calendrier des rencontres ainsi que les activités à exécuter. Le rôle précis de chaque partenaire pourrait aussi être indiqué à l'avance.
- des animations basées sur les thèmes spécifiques sont utiles pour renforcer cette collaboration et susciter un meilleur entendement entre tous.

Exemples : la prévention des inadaptations sous toutes ses formes; la prise en charge des ENMSP sur les plans psychopédagogique, alimentaire, sanitaire, social...; le rôle des parents et de la communauté dans l'éducation à la paix, etc.

- organisation des journées portes ouvertes avec la participation des parents et des autres partenaires pour permettre de pénétrer les réalités concrètes du centre.
- activités culturelles exécutées par les apprenants en présence des parents et des autorités du centre et des autorités administratives des entités au sein desquelles se trouve le centre.

Il faut rappeler que ces différentes rencontres visent essentiellement à améliorer la qualité des relations entre les parents, les éducateurs et les autres partenaires pour une collaboration fructueuse et bénéfique pour l'épanouissement de l'apprenant.

d) Les difficultés de collaboration

Il est important d'avoir présent à l'esprit les difficultés éventuelles qui pourraient surgir dans ce processus de collaboration de façon à les prévenir.

- **Les préjugés**

Les uns et les autres ont parfois des préjugés qui ne facilitent pas la collaboration entre le centre et ses principaux partenaires. A titre d'exemple, un bon nombre de parents pensent souvent qu'à chaque réunion ils sont sollicités pour apporter une contribution matérielle ou financière. Aussi, ne sont-ils pas disposés à y participer.

- **Le discours dépourvu de courtoisie et de respect.**

Le discours dépourvu de courtoisie et de respect de la part des éducateurs à l'endroit des parents et vice versa peut aussi constituer une difficulté de collaboration entre les parents, le centre et la communauté.

Pour faire face à ces difficultés, il faut instaurer un dialogue ouvert et sincère.

- **L'irresponsabilité de certains partenaires**

Souvent, certains partenaires considèrent comme secondaire leur responsabilité dans l'éducation de l'enfant. Ainsi, leur participation aux activités du centre est moins importante. Par ailleurs, certains responsables des centres considèrent leur institution comme une affaire privée ou commerciale. Ils minimisent le rôle des autres partenaires qui sont d'office exclus du partenariat.

e) Animation d'une rencontre avec les parents

Dans le contexte éducatif, les rencontres sont organisées par la direction du centre et regroupent les parents de tous les apprenants du centre.

A l'occasion d'une réunion de tous les parents d'apprenants du centre, le directeur peut insérer à l'ordre du jour, un sujet relatif à la prévention des inadaptations ou sur un quelconque sujet qui intéresse la collaboration entre les parents et le centre.

La signature des bulletins peut donner également l'opportunité à l'éducateur titulaire d'une classe de rencontrer les parents de ses

apprenants et de traiter avec chaque parent les problèmes spécifiques de son enfant.

Avec l'autorisation du directeur du centre, l'éducateur peut aussi lancer des invitations aux parents de ses apprenants en précisant clairement le thème et la durée de la rencontre.

CHAPITRE IV : FICHES PÉDAGOGIQUES

1. Composition et utilisation de la fiche

a) Classification des fiches

Ce guide contient 12 fiches à titre indicatif. Ces fiches sont regroupées en 4 catégories suivantes :

- Les langues congolaises : 2 fiches
- Le Français : 3 fiches
- Les Mathématiques : 3 fiches
- Les branches d'éveil : 4 fiches

b) Structure et utilisation de la fiche

Chaque fiche contenue dans ce guide, constitue un matériel pédagogique de référence ayant deux grandes parties :

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Elle contient des informations d'ordre administratif en rapport avec la séquence d'apprentissage :

- 1 Date**
- 2 Heure**
- 3 Branche**
- 4 Sous-Branche**
- 5 Sujet de la leçon** : à relever dans la prévision des matières hebdomadaires
- 6 Référence** : indiquer les pages et les manuels consultés par l'éducateur pour préparer sa fiche didactique (les manuels du degré concerné).
- 7 Objectifs opérationnels** : au regard de la matière, l'éducateur détermine à l'avance ce que saura, fera et sera l'apprenant à l'issue de la leçon, c'est-à-dire l'éducateur détermine les compétences et les comportements observables qu'il souhaite voir chez l'apprenant au terme de la séquence d'apprentissage.
- 8 Thématique** : ce qui se rapporte à un thème, à un sujet précis. C'est un ensemble de sujets centraux, abordés de façon fréquente.

9 Compétences à développer :

a. Compétences psychosociales : à travers la séquence et au vu de la matière, ainsi que des stratégies adoptées, l'éducateur aura à déterminer les compétences psychosociales à développer.

b. Compétences de vie courante : (i) ce sont les capacités des personnes à prendre des décisions et à agir d'une manière positive qui leur apportera des bienfaits, ainsi qu'à leur entourage. Leur objectif principal est de promouvoir le bien-être psychologique et physique. (ii) sont les manifestations des attitudes et des comportements essentiels pour s'adapter à la vie et servent de liens entre les apprentissages scolaires et la vie quotidienne.

10 Stratégie : elle englobe les méthodes, les techniques à utiliser ainsi que le matériel didactique à utiliser durant la séquence d'apprentissage.

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Cette partie comprend trois types d'activité : activité initiale, activité principale et activité de fixation et de contrôle.

1 Les activités initiales

- **Révision :** Vérification des compétences acquises ou assimilées précédemment. Il s'agit de contrôler la matière enseignée.
- **Motivation :** Mise en train de la classe où à l'aide des questions les apprenants découvrent le sujet de la leçon du jour que l'éducateur répétera et inscrira au tableau. Ce dernier veillera à contrôler une information ou une donnée antérieurement acquise susceptible de faciliter l'acquisition d'une nouvelle matière.
- **Annonce des objectifs :** L'éducateur annoncera aux apprenants les objectifs opérationnels de la séquence d'apprentissage afin d'attirer leur attention.

2 Les activités principales

- **Analyse** : Moment didactique important où à l'aide des méthodes et techniques, l'éducateur enseigne la matière en la décomposant en ses parties.
- **Synthèse** : A l'aide des questions de l'éducateur, les apprenants reconstituent le tout de la matière décomposée dans l'analyse afin d'en saisir les idées maîtresses.

3 Les activités de fixation et de contrôle

- **Application** : Moment didactique où les apprenants fixent pour la dernière fois la matière apprise grâce aux exercices d'apprentissage qu'ils devront résoudre en se référant au modèle appris (présent au tableau.).
- **Evaluation de l'acquis** : C'est le moment de contrôle où l'éducateur vérifie le degré d'atteinte des objectifs opérationnels qu'il s'est assigné dans la partie administrative.

N.B : Il n'y a plus de modèle au tableau.

- **L'auto-évaluation de l'éducateur** : Il émet un avis objectif sur la leçon qu'il vient d'enseigner.
- **Tâches complémentaires** : L'éducateur donnera d'autres exercices relatifs aux objectifs fixés et aux compétences psychosociales prévues. Ces exercices peuvent être un devoir à domicile.
- **Remédiation** :

2. Les fiches de préparation

1. FRANÇAIS / CONJUGAISON

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date** :
- **Heure** :
- **Domaine/Thématique** : Connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : Français
- **Sous-Branche** : Conjugaison
- **Sujet** : Le verbe « être »
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés ... p ..., Livre de référence ... p ...
- **Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - conjuguer correctement à l'oral le verbe être au présent de l'indicatif
 - utiliser les 3 personnes du singulier
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, capacité de communiquer.
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire et écrire.
- **Stratégies** :
 - **Méthodes** : active et participative
 - **Techniques** : mise en scène de la conjugaison, travail de groupe, ...
 - **Matériels didactiques** : illustration

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	Activité de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. Activités Initiales		
1. Révision	- Formulez quelques phrases que vous connaissez.	- Je suis malade - Tu manges du riz - Il va au centre - J'ai un stylo
2. Motivation	- Donnez une phrase qui reprend le verbe être. - Soulignez ce verbe.	- Je <u>suis</u> malade
3. Annonce du sujet	- Aujourd'hui, nous allons apprendre à conjuguer le verbe être au temps présent de l'indicatif.	Les apprenants transcrivent le sujet dans leurs journaux de classe. - Je suis - Tu es - Il (elle) est - Nous sommes - Vous êtes - Ils (elles) sont
4. Annonce des objectifs opérationnels	<i>Cfr Partie administrative</i>	

A. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : le verbe être au temps présent de l'indicatif.		
5. Analyse	- Conjugaison modèle de l'éducateur suivi de conjugaison individuelle par les apprenants. - L'éducateur conjugue le verbe seul. Il le fait conjuguer en changeant le complément, l'attribut.	Je suis malade Je suis à l'hôpital Tu es malade Tu es au dispensaire Il (elle) est malade Je suis ; tu es ; il (elle) est Je suis une fille Je suis au CRS Tu es un garçon Tu es avec ta sœur Il est un garçon Elle est une fille
6. Synthèse	- Plusieurs répétitions individuelles - Conjuguez le verbe être au présent de l'indicatif en utilisant les trois personnes du singulier en changeant l'attribut ou le complément.	Les apprenants conjuguent les verbes « être » au présent de l'indicatif en utilisant les trois personnes du singulier et en ajoutant un complément. Je suis petit Je suis avec mon grand frère Tu es intelligent Il est en classe Elle est en classe.
B. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	- L'éducateur demande aux apprenants de conjuguer le verbe être avec des gestes en indiquant les personnes et d'utiliser les adjectifs qualificatifs ci-dessous dans les courtes phrases : fort, malade, gentil, grand.	Tu es malade. Elle est gentille. Je suis fort. Il est grand.
8. a. Evaluation des acquis	- Conjuguez correctement le verbe être au présent de l'indicatif en utilisant les 3 personnes du singulier.	Je conjugue le verbe « être » au présent de l'indicatif en utilisant les trois personnes du singulier. Je suis ; tu es ; il (elle) est. Je suis chrétien Je suis à l'église Tu es commerçant Tu es au marché Il (elle) est content (e) Il (elle) est à la maison.
8. b. Auto Evaluation		
9. Tâches complémentaires	- Demandez à chaque apprenant de composer oralement 5 courtes phrases contenant le verbe être conjugué au présent de l'indicatif.	

Programme National de Rattrapage Scolaire

10. Remédiation	- En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	- En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses pairs sous la supervision de l'éducateur.
------------------------	--	--

2. FRANÇAIS / LECTURE

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date** :
- **Heure** :
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : français
- **Sous-Branche** : lecture (courante)
- **Sujet** : lecture de la consonne « S ».
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de lire correctement et couramment les mots contenant la consonne « S ».
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, capacité de communiquer.
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire et écrire.
- **Stratégies** :
 - **Méthodes** : active et participative.
 - **Techniques** : brainstorming, discussion dirigée, ...
 - **Matériels didactiques** : images ou dessins des objets dont le nom contient la consonne « S » : savon, sel, sucre...

B. PARTIE METHODOLOGIQUE.

Marche	Activités de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	- Quels sont les jours de la semaine ?	- Les jours de la semaine sont : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, <u>s</u> amedi et dimanche
2. Motivation	- Quel est le sixième jour de la semaine ? - Qu'utilisez-vous pour bien vous laver ou laver les assiettes et les habits ?	Le sixième jour de la semaine c'est <u>S</u> amedi Pour bien nous laver ou pour laver nos assiettes nous utilisons le <u>S</u> avon
3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons faire la lecture des mots contenant la consonne « S »	Lecture des mots contenant la consonne « S ».

4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr Partie administrative	
B. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Lecture de la consonne « s ».		
5. Analyse	L'éducateur fait observer aux apprenants quelques objets dont les noms contiennent la lettre « S » Il écrit ces mots au tableau. Ex : sac, savon, sel, sucre, sachet... Lecture modèle par l'éducateur suivie des lectures individuelles et collectives des apprenants pour chaque mot. L'éducateur corrige les erreurs éventuelles de prononciation et de l'intonation	Savon, sac, serpent, soulier, salade, sachet, sucre, sel.
6. Synthèse	Faire lire plusieurs fois par les apprenants les mots contenant la consonne « S ».	Savon, sac, serpent, soulier, salade, sachet, sucre, sel.
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	L'éducateur demande aux apprenants de donner d'autres mots contenant la consonne « S ».	Soucis, source, saboté, salon, samedi, sifflet, seau, sardine, soldat...
8a. Evaluation de l'acquis	L'éducateur demande aux apprenants de lire correctement et couramment les mots contenant la consonne « S ».	Soucis, source, saboté, salon, samedi, sifflet, seau, sardine, soldat...
8b. Auto Evaluation		
9. Tâches complémentaires	L'éducateur demande à chaque apprenant d'aller identifier d'autres mots non vus contenant la consonne « S » et de s'exercer à les lire à la maison.	
10. Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses paires sous la supervision de l'éducateur.

3. FRANCAIS / ORTHOGRAPHE

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date** :
- **Heure** :
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : français
- **Sous-Branche** : orthographe
- **Sujet** : lecture de la voyelle « O »
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - identifier la voyelle « O » dans un mot ;
 - lire et écrire la voyelle « O » ;
 - chercher les mots contenant la voyelle « O » ;
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, esprit critique et capacité d'action ;
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire et écrire la lettre « O »
- **Stratégies** :
 - Méthodes : active et participative (inducto-déductive).
 - Techniques : travail individuel, ...
 - Matériel didactique : orange, craie de couleur.

B. PARTIE METHODOLOGIQUE.

Marche	Activités de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	L'éducateur fait rappeler les mots contenant les voyelles déjà étudiées.	Ecole ; classe ; livre
2. Motivation	Observez cette orange. Quelle est sa forme ? Qui peut dessiner la forme ronde ?	Elle a la forme ronde. Un apprenant dessine la forme ronde
3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons étudier la voyelle « O »	Tentative des réponses
4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr. Partie administrative	La voyelle « O »

A. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Lecture de la voyelle « O »		
5. Analyse	L'educateur écrit au tableau les mots suivants : Ecole, orange, mode, vélo, tomate et demande aux apprenants de souligner la voyelle « O » L'educateur fait lire et écrire la voyelle « O » par les apprenants d'abord en l'air, puis au tableau et en fin sur leurs ardoises. Il demande aux apprenants de chercher d'autres mots contenant la voyelle « O ».	E<u>co</u>le, o<u>ra</u>nge, m<u>o</u>de, vé<u>l</u>o, t<u>o</u>mate. O, o, o, o, o, o, o, o, o Voleur, vote, mot ...
6. Synthèse	L'educateur demande aux apprenants de lire les mots suivants et de souligner la voyelle « O » : torche, gomme, moto, vélo Il demande aux apprenants d'écrire la voyelle « O » sur leurs ardoises.	T<u>o</u>rche, g<u>o</u>mm<u>e</u>, m<u>o</u>to, vé<u>l</u>o O, o, o, o, o, o, o, o
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	L'educateur demande aux apprenants d'identifier et de souligner la voyelle « O » dans les mots suivants : école, classe, vélo, robe, bébé, jupe, modèle chapeau.	E <u>co</u> le, classe, vé <u>l</u> o, r <u>o</u> be, bébé, jupe, m <u>o</u> dèle, chapeau.
8a. Evaluation de l'acquis	Ecrivez plusieurs fois la voyelle O sur votre ardoise.	O O O O O ...
8b. Auto Evaluation		
9. Tâches complémentaires	Remplissez une page de cahier avec la voyelle O	O O O O O ...
10. Remédiation	En cas de nécessité, l'educateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses pairs sous la supervision de l'educateur.

4. LANGUES CONGOLAISES/ LECTURE

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date** :
- **Heure** :
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : langues congolaises
- **Sous-Branche** : lecture (courante)
- **Sujet** : lecture de la voyelle « O »
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - identifier la lettre « O » dans un mot
 - lire la lettre « O »
 - écrire la lettre « O » pour photographier la forme
 - citer des mots ayant la lettre « O »
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, esprit critique et capacité d'action,
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire et écrire
- **Stratégies** : *Méthodes* : active et participative.
Techniques : lecture individuelle à haute voix,
Matériel didactique : lettre mobile « O », les mots contenant la lettre « O »

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	Activités de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	L'éducateur fait venir un apprenant devant les autres et lui demande de citer les parties du corps.	La tête, les yeux, le nez, les bras, les oreilles, les jambes, etc. ...
2. Motivation	L'éducateur demande à un apprenant de lui montrer son bras. Il écrit ce mot en lingala « loboko ». Il souligne la voyelle « O » avec la craie de couleur. Ensuite, il pose aux apprenants la question suivante : Comment lit-on la lettre soulignée avec la craie de couleur ?	La lettre O

3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons apprendre à identifier et à lire la lettre O	Lecture de la lettre O
4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr partie administrative	
B. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Lecture de la voyelle O		
5. Analyse	L'éducateur écrit au tableau quelques mots et demande aux apprenants de souligner les mots ayant la lettre « O » parmi les suivants : loboko ; suki ; lokolo ; moto ; liso ; zolo ; matoyi ; libumu ; koba (Ces mots sont écrits en lingala). L'éducateur lit et fait lire les apprenants. Il corrige la ponctuation, l'intonation et la prononciation.	<u>Loboko</u> ; suki ; <u>lokolo</u> ; <u>moto</u> ; <u>liso</u> ; <u>zolo</u> ; <u>matoyi</u> ; libumu ; <u>koba</u>
6. Synthèse	L'éducateur fait lire des mots ayant la lettre O par les apprenants : loboko ; lokolo ; moto ; liso ; zolo ; matoyi ; koba Il corrige la prononciation et l'intonation.	loboko ; lokolo ; moto ; liso ; zolo ; matoyi ; koba
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	L'éducateur demande aux apprenants d'identifier d'autres mots contenant la lettre « O ».	Mosolo, moto, monoko, kongo ...
8a. Evaluation de l'acquis	L'éducateur demande aux apprenants de souligner la voyelle « O », ensuite de lire correctement les mots contenant la lettre « O ».	<u>Loboko</u> , <u>lokolo</u> , <u>liso</u> , <u>zolo</u> , <u>moto</u> , <u>matoyi</u> , ...
8b. Auto Evaluation		
9. Tâches complémentaires	L'éducateur demande aux apprenants de formuler cinq autres mots contenant la lettre « O ».	
10. Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses paires sous la supervision de l'éducateur.

5. LANGUES CONGOLAISES / ELOCUTION

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date** :
- **Heure** :
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : langues congolaises
- **Sous-Branche** : élocution
- **Sujet** : notre centre
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage l'apprenant devra être capable de:
 - Prononcer correctement les mots et les phrases du texte ;
 - Respecter le rythme et l'intonation de la langue congolaise.
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi ; capacité de communiquer,
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire et écrire
- **Stratégies** : *Méthodes* : inducto-déductive.
Techniques : démonstration, dialogue, jeu de rôle, ...
Matériel didactique : le centre et ses composantes : bâtiments, la cour...

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	A. Activités de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	L'éducateur désigne deux apprenants (A et B), les fait passer devant les autres et leur demande de dialoguer sur la famille en donnant son nom, le nom du père, de la mère, le nombre d'enfants et le nom de l'ainé de la famille	A) Bonjour ... B) Bonjour ... A) Quel est ton nom ? B) Je m'appelle ... A) Quel est le nom de ton père ? B) Mon père s'appelle... A) Quel est le nom de ta mère ? B) Ma mère s'appelle... A) Combien d'enfants y a-t-il dans votre famille ? B) Dans ma famille il y a ... enfants A) Quel est le nom de l'ainé de la famille ? B) Il (elle) s'appelle...
2. Motivation	Où sommes-nous maintenant ?	Maintenant nous sommes au centre.

3. Annonce du sujet	Aujourd'hui nous allons parler de notre centre.	Les apprenants transcrivent le sujet dans leurs journaux de classe. Notre centre
4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr partie administrative.	
B. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Notre centre		
5. Analyse	Comment s'appelle notre centre ? Combien de bâtiments y a-t-il dans notre centre ? Combien de salles de classe y a-t-il dans notre centre ? Que voyez-vous dans la cour du centre ? Comment appelle-t-on ceux qui nous enseignent ? Quel est le nom de votre éducateur ? Où travaille monsieur le directeur ?	Notre centre s'appelle ... Dans notre centre, il y a ... bâtiments. Dans notre centre il y a ... salle de classe Dans la cour du centre je vois ... Ceux qui nous enseignent on les appelle « éducateurs » Notre éducateur s'appelle ... Monsieur le directeur travaille au bureau.
6. Synthèse	Quel est le nom de notre centre ? Combien de salles de classes y a-t-il dans notre centre ? Quel est le nom de votre éducateur ? Où travaille monsieur le directeur ?	Notre centre s'appelle... Il y a ... salles de classe dans notre centre. Notre éducateur s'appelle ... Monsieur le directeur travaille au bureau
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	Citez deux choses que vous voyez dans la cour.	Je vois ... et ...
8a. Evaluation de l'acquis	L'éducateur désigne deux ou quatre apprenants volontaires pour converser sur le centre et corrige les fautes de prononciation des mots et des phrases tout en respectant le rythme et l'intonation de la langue congolaise.	A) Bonjour ... B) Bonjour ... A) Comment s'appelle notre centre ? B) Notre centre s'appelle ... A) Qu'est-ce que vous voyez dans la cour ? B) Dans la cour il y a ...
8b. Auto Evaluation		
9. Tâches complémentaires	L'éducateur demande aux apprenants d'aller bien observer leur parcelle et de venir la décrire prochainement.	
10. Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses paires sous

Programme National de Rattrapage Scolaire

		la supervision de l'éducateur.
--	--	-----------------------------------

6. MATHEMATIQUE / OPERATION

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date :**
- **Heure :**
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : mathématique
- **Sous-Branche** : opération
- **Sujet** : addition des nombres de 1 à 5
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectif opérationnel** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, chaque apprenant devra être capable d'additionner les nombres de 1 à 5
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, identification et résolution des problèmes
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire, écrire et calculer.
- **Stratégies** : *Méthodes* : active et participative

Techniques : travail en sous- groupe, discussion dirigée, ...

Matériel didactique : capsules (Bouchons), cahiers, stylos

B. PARTIE METHODOLOGIQUE.

Marche	Activités de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	- L'éducateur demande aux apprenants de compter de 1 à 5 à l'aide des capsules (bouchons) - L'éducateur demande aux apprenants de compter en ordre décroissant de 5 à 1	Les apprenants comptent de 1 à 5 à l'aide des capsules : 1 bouchon ; 2 bouchons; 3 bouchons ; 4 bouchons; 5 bouchons. 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5. Les apprenants comptent en ordre décroissant : 5 4 3 2 1
2. Motivation	- Un enfant possède 2 capsules, son ami lui en ajoute 2 autres. Cet enfant a combien de capsules ? - Quelle opération a-t-on pratiquée ?	Cet enfant a 4 capsules L'opération pratiquée C'est l'addition.

3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons apprendre l'addition des nombres de 1 à 5.	Addition des nombres de 1 à 5.
4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr partie administrative	
B. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Addition des nombres de 1 à 5		
5. Analyse	L'éducateur dispose les capsules de manière suivante et demande aux apprenants de donner la réponse :  +  = ? 2 + 2 = ?  +  = ? 1 + 4 = ?  +  = ? 2 + 3 = ?	 +  =  2 + 2 = 4  +  =  1 + 4 = 5  +  =  2 + 3 = 5
6. Synthèse	Qu'est-ce que vous constatez en additionnant deux nombres ?	Nous constatons une augmentation de nombre.
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	Faites l'addition des objets suivants :  +  =  +  =  +  =  +  =  +  =	 +  = 5   +  = 5   +  = 4   +  = 3   +  = 2 

Programme National de Rattrapage Scolaire

8a.Evaluation de l'acquis	Additionner les nombres suivants : $1+3= ?$ $2+3= ?$ $4+1= ?$	$1+3 =4$ $2+3 =5$ $4+1 =5$
8b.Auto Evaluation		
9. Tâche complémentaire	L'éducateur demande aux apprenants d'apporter prochainement 4 groupes de 5 capsules.	
10.Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses paires sous la supervision de l'éducateur.

7. MATHEMATIQUE / NUMERATION

A. PARTIE ADMINISTRATIVE.

Fiche N° :

- **Date**
- **Heure**
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : mathématique
- **Sous-Branche** : numération
- **Sujet** : comptage des nombres de 20 à 50 et de 50 à 20
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectif opérationnel** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de compter correctement les nombres de 20 à 50 et de 50 à 20.
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, identification et résolution de problème,
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire, écrire et calculer.
- **Stratégies** : Méthodes : active et participative

Techniques : comptage par sous-groupes, démonstration, ...

Matériel didactique : boulier compteur, bâtonnets, capsules (bouchons).

B. PARTIE METHODOLOGIQUE.

Marche	1. Activités de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	- Comptez les nombres de 1 à 20 à l'aide des bâtonnets	1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20
2. Motivation	Quel est le nombre qui vient après 19 ?	C'est le nombre 20.
3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons compter de 20 à 50 et de 50 à 20	Comptage de 20 à 50 et de 50 à 20.
4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr. Partie administrative	
A. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Comptage des nombres de 20 à 50 et de 50 à 20		

5. Analyse	L'éducateur demande aux apprenants de compter à l'aide de capsules de 20 à 50 et de 50 à 20 (individuellement). Il corrige les erreurs éventuelles des apprenants. De 20 à 50 (croissant) De 50 à 20 (décroissant)	20 ; 21 ; 22 ; 23 ; ...50 50 ; 49 ; 48 ; 47 ; ...20
6. Synthèse	Comptez à l'aide des capsules (bouchons) de 20 à 50 et de 50 à 20.	Plusieurs apprenants interviennent et comptent de 20 à 50 et 50 à 20
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	Comptez de 20 à 50 Comptez de 50 à 20 (à l'aide d'un objet) L'éducateur corrige les erreurs éventuelles des apprenants	20 ; 21 ; 22 ; 23 ; ...50 50 ; 49 ; 48 ; 47 ; ...20
8a. Evaluation de l'acquis	Comptez correctement de 20 à 50 et de 50 à 20 tout en respectant l'ordre croissant et décroissant.	20 ; 21 ; 22 ; 23 ; ...50 50 ; 49 ; 48 ; 47 ; ...20
8b. Auto Evaluation		
9. Tâche complémentaire	L'éducateur demande aux apprenants d'apporter un tas de 50 capsules (bouchons).	
10. Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses paires sous la supervision de l'éducateur.

8. MATHEMATIQUES/ GRANDEURS

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date**
- **Heure**
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : mathématique
- **Sous-Branche** : grandeurs
- **Sujet** : l'heure
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - Distinguer les aiguilles
 - Lire l'heure exacte sur le cadran
 - Régler l'heure exacte sur le cadran
 - Dessiner le cadran et indiquer l'heure
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, esprit critique et capacité d'action, identification et résolution des problèmes
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire écrire et calculer.
- **Stratégies** : *Méthodes* : active et participative

Techniques : discussion dirigée, démonstration, brainstorming, ...

Matériel didactique : horloge, montre.

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	Activité de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	Citez les 7 jours de la semaine	Lundi ; Mardi ; Mercredi ; Jeudi ; vendredi ; Samedi et Dimanche.
2. Motivation	L'éducateur montre une horloge aux apprenants. - Qu'est-ce que vous observez ? - Quelle est son utilité ?	- Nous observons l'horloge - Elle sert à indiquer l'heure.
3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons apprendre à lire et à écrire l'heure.	Etude de l'heure.

4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr partie administrative	
B.ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : L'heure		
5. Analyse	L'éducateur montre l'horloge et demande aux apprenants de l'observer attentivement. Ensuite, il leur pose les questions suivantes : - Que voyez-vous à l'intérieur de l'horloge ; - Comment sont ces aiguilles ; - Donnez l'utilité de chaque aiguille. L'éducateur dessine plusieurs horloges au tableau et invite les apprenants en paire à lire les différentes heures indiquées.   L'éducateur met en paires les apprenants et leur demande d'indiquer en plaçant convenablement les aiguilles indiquant les heures suivantes : 6h00' ; 7h30'  	Les apprenants observent - Deux aiguilles et plusieurs chiffres. - L'une est grande et l'autre est petite. - La grande aiguille indique l'heure et la petite aiguille indique les minutes.   8h00 11h30'   6h00 7h30

6. Synthèse	- L'éducateur demande aux apprenants en paires de déterminer l'utilité des aiguilles se trouvant dans l'horloge.  - Lisez oralement les heures indiquées sur ces cadrans   L'éducateur demande aux apprenants d'indiquer en plaçant convenablement les aiguilles indiquant l'heure suivante : 10h20	- La petite aiguille sert à indiquer l'heure et la grande sert à indiquer les minutes. 4h45 ; 10h15 
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	- Quelle est l'utilité de la grande et de la petite aiguille ? - Lisez les heures indiquées sur les horloges/montre suivantes :    	- La grande aiguille indique les heures tandis que la petite indique les minutes. 9h10 3h40 1h30 11h50

8a.Evaluation de l'acquis	L'éducateur dessine l'horloge sans aiguilles et demande aux apprenants en groupe d'indiquer les heures suivantes : 1h00 ; 4h15 ; 7h30. Ensuite, il leur demande de lire toutes les heures indiquées L'éducateur peut recourir aux jeux pour évaluer les acquis des apprenants	1h00  4h15  7h30 
8b.Auto Evaluation		
9. Tâches complémentaires	L'éducateur demande aux apprenants d'aller dessiner l'horloge à la maison et indiquer l'heure de sa convenance.	
10.Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses pairs sous la supervision de l'éducateur.

9. EDUCATION POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date :**
- **Heure :**
- **Domaine/Thématique :** santé, hygiène et nutrition
- **Branche :** éducation pour la santé et l'environnement.
- **Sous-Branche :** hygiène corporelle
- **Sujet :** hygiène du corps
- **Référence :** PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels :** à l'issue de cette activité d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - Citer les maladies et affections de la peau
 - Donner quelques conséquences du manque d'hygiène de la peau
 - Maintenir son corps en état de propreté ;
 - Se laver les mains avant et après le repas ainsi qu'après avoir été aux latrines.
- **Compétences à développer :**
 - **Compétences psycho-sociales :** confiance en soi, identification et résolution des problèmes, esprit critique et capacité d'action,
 - **Compétences de vie courante :** pratiquer l'hygiène de son corps.
- **Stratégies :** *Méthodes :* active et participative
Techniques : discussion dirigée, brainstorming, démonstration, étude des cas, ...
Matériel didactique : seau, eau, savon, essuie-main, brosse à dents, ...

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	Activités de l'éducateur	Activités de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	Que faites-vous le matin avant de venir au centre ?	Le matin avant de venir au centre, je me lave, je prie, je brosse mes dents...
2. Motivation	Pourquoi lavez-vous votre corps ?	Pour rendre propre mon corps.
3. Annonce du sujet	Aujourd'hui ; nous allons étudier l'hygiène du corps.	Les apprenants transcrivent le sujet dans leurs journaux de classe.
4. Annonce des objectifs opérationnels.	Cfr partie administrative	
B. ACTIVITES PRINCIPALES		

Sujet : Hygiène du corps		
5. Analyse	- Que faites-vous pour maintenir votre corps propre ? - Qu'est-ce que vous utilisez pour bien vous laver le corps ? L'éducateur attirera l'attention des apprenants sur le fait de bien se laver tout le corps et utiliser la serviette de toilette propre pour s'essuyer le corps. - Quand faut-il se laver les mains ?	- Je me lave chaque jour. - De l'eau propre, du savon ; le frottoir... - Il faut se laver les mains avant et après le repas, ainsi qu'après avoir été aux toilettes et chaque fois qu'elles sont sales.
6. Synthèse	- Pourquoi doit-on se laver les mains à ces différents moments ? - Que faut-il faire pour maintenir le corps propre ?	- Pour éviter des maladies. - Pour maintenir le corps propre, il faut se laver avec de l'eau propre ; utiliser le savon et le frottoir, essuyer le corps avec une serviette de toilette propre.
C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	- Comment peut-on maintenir le corps à l'état de propreté ? - Que doit-on utiliser pour se laver le corps ?	- On maintient le corps en état de propreté en se lavant chaque jour. - Pour se laver le corps, on utilise de l'eau propre, du savon et le frottoir, ...

8a. Evaluation	- Que faites-vous pour éviter les maladies ? - Quand faut-il se laver les mains ? - Pourquoi faut-il se laver les mains ?	- Pour éviter les maladies, je maintiens mon corps propre. - Il faut se laver les mains avant et après le repas, après avoir été aux toilettes, chaque fois qu'elles sont sales et régulièrement pendant la journée. - Il faut se laver les mains pour éviter les microbes et la transmission des maladies.
8b.Auto Evaluation	-	-
9. Tâches complémentaires	L'éducateur recommande à chaque apprenant de se laver tous les jours avec de l'eau propre et du savon.	
10.Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses paires sous la supervision de l'éducateur.

10. EDUCATION CIVIQUE ET MORALE

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date :**
- **Heure :**
- **Domaine/Thématique :** Education Sociale, Equité du Genre et Droits de l'Enfant
- **Branche :** éducation civique et morale
- **Sous-Branche :**
- **Sujet :** les membres de la famille
- **Référence :** PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels :** à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - Expliquer le concept « famille »
 - Citer les membres de la famille restreinte et de la famille élargie
- **Compétences à développer :**
 - **Compétences psycho-sociales :** confiance en soi, relation interpersonnelle de qualité
 - **Compétences de vie courante :** savoir vivre en société.
- **Stratégies : Méthodes :** active et participative
Techniques : discussion dirigée, mise en scène, jeu de rôle ...
Matériel didactique : image, croquis sur la famille

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	Activités de l'éducateur	Activités de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	- Comment s'appelle notre village ? - Qu'est-ce qui compose le village ?	- Notre village s'appelle... - Le village est composé de clans et des familles (des hommes, des femmes, des enfants, des maisons...)
2. Motivation	- L'éducateur Présente aux apprenants une image représentant une famille élargie et leur pose la question : que voyez-vous sur cette image ? - Comment appelle-t-on ce type de famille ?	- Le père, la mère, les enfants et d'autres personnes qui composent la famille - Ce type de famille s'appelle la grande famille (famille élargie)
3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons étudier la famille.	

4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr partie administrative.	
B. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Les membres de la famille		
5. Analyse	- Qu'entendez-vous par famille ? - Comment appelle-t-on cette famille composée du père de la mère et des enfants ? - L'éducateur fait passer huit apprenants devant et organise un jeu de rôle (Il attribue à chaque apprenant un rôle : père, mère, enfants, grand père, grand-mère, oncle, tante, cousins, cousines) ensuite, il pose la question : c'est quel type de famille ?	- Une famille est l'ensemble du père de la mère et des enfants - C'est la petite famille (famille restreinte) - Ils forment une famille élargie.
6. Synthèse	- Qui composent la famille restreinte ? - Qui compose la famille élargie ?	- La famille restreinte est composée de papa, maman et des enfants - La famille élargie est composée de papa, maman, des enfants, des grands parents, des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, des neveux, des nièces, ...

C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	- L'éducateur demande aux apprenants de citer les noms des membres de leurs familles restreintes. - Comment appelle-t-on le frère de votre mère, de votre père, ... ?	- L'apprenant cite les noms des membres de sa famille restreinte - L'oncle maternel, l'oncle paternel
8. a. Evaluation de l'acquis	-Qu'est-ce qu'une famille restreinte ? -Qu'est-ce qu'une famille élargie ?	-La famille restreinte est celle qui est composée de papa, de maman et des enfants. - La famille élargie est composée de papa, maman, des enfants, des grands parents, des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, des neveux, des nièces, ...
8. b. Auto- Evaluation		
9. Tâches Complémentaires	- L'éducateur demande aux apprenants d'apporter des images, des photos qui représentent les membres de la famille restreinte et élargie.	
10. Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses pairs sous la supervision de l'éducateur.

11. CALLIGRAPHIE

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date :**
- **Heure :**
- **Domaine/Thématique** : connaissances instrumentales de base et éducation aux médias
- **Branche** : calligraphie
- **Sous-Branche** : le graphisme
- **Sujet** : écriture de la lettre « a, A »
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette Séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - Respecter les lignes du cahier d'écriture ou ardoise
 - Ecrire correctement, convenablement et lisiblement la lettre « a, A »
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : esprit critique et capacité d'action, confiance en soi.
 - **Compétences de vie courante** : savoir lire et écrire.
- **Stratégies** :
 - Méthodes* : Active et participative
 - Techniques* : démonstration, ...
 - Matériel didactique* : lettre mobile « a, A » mots, craie de couleur, images ou dessins, bande à lettre, ...

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	Activités de l'éducateur	Activités de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	L'éducateur fait venir les apprenants l'un après l'autre pour écrire les lettres déjà étudiées au tableau.	i e
2. Motivation	L'Educateur écrit le mot « papa » au tableau. Il écrit la voyelle « a, A » avec la craie de couleur. Comment appelle – t –on la lettre écrite avec la craie de couleur ?	C'est la voyelle « a, A »
3. Annonce du sujet	Aujourd'hui, nous allons apprendre à écrire la lettre « a, A ».	Ecriture de la voyelle « a, A »
4. Annonce des objectifs opérationnels	-Cfr partie administrative.	

B. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Ecriture de la lettre « a, A »		
5. Analyse	- L'éducateur écrit une grande lettre « a, A » au tableau. - Il montre les parties de la lettre « a, A ». - L'éducateur se place devant, le dos tourné aux apprenants et exécute les mouvements d'écrire la lettre « a, A » en l'air, sur sa paume de main, sur sa table puis au tableau en grand caractère. - L'éducateur demande aux apprenants d'essayer à écrire la lettre « a, A » avec les doigts en l'air, puis sur la paume de main et ensuite sur le banc. - Ensuite, il envoie quelques apprenants pour écrire cette lettre au tableau. - Il corrige les erreurs éventuelles et fait des commentaires sur la manière correcte d'écrire la lettre « a, A ». - Enfin, il demande aux apprenants de reproduire trois fois la lettre « a, A » dans leurs cahiers (ou sur leur ardoise).	- Les apprenants observent. - Les apprenants écrivent en l'air plusieurs fois. - Quelques apprenants écrivent la lettre « a, A » au tableau sous le contrôle de l'éducateur.
6. Synthèse	- Ecrire correctement la lettre « a, A » au tableau en respectant les lignes et la forme.	Les apprenants écrivent correctement au tableau en respectant les rayures et la forme.

C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	- L'educateur demande aux apprenants de reproduire la lettre « a, A » dans leurs cahiers d'écriture. Il circule pour corriger les erreurs éventuelles et la position des apprenants.	a a a a a a a a a a a a a a a a A A A A A A A A A A A A
8a. Evaluation	- Ecrivez correctement la lettre « a, A » dans votre cahier d'écriture.	
8b. Auto-Evaluation		
9. Tâches complémentaires	- L'educateur demande à chaque apprenant d'aller reproduire la lettre « a, A » sur une page de son cahier	
10. Remédiation	En cas de nécessité, l'educateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses pairs sous la supervision de l'educateur.

12. ETUDE DU MILIEU

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

Fiche N° :

- **Date :**
- **Heure :**
- **Domaine/Thématique** : éducation environnementale
- **Branche** : étude du milieu
- **Sous-Branche :**
- **Sujet** : notre centre et son personnel
- **Référence** : PNRS p ..., Guide p ..., Livres agréés p ..., Livre de référence p ...
- **Objectifs opérationnels** : à l'issue de cette séquence d'apprentissage, l'apprenant devra être capable de :
 - observer et décrire son milieu proche ;
 - nommer son centre ;
 - dire la composition de son centre ;
 - identifier le personnel de son centre ;
 - dire ce que font ces personnes ;
 - localiser son centre
- **Compétences à développer** :
 - **Compétences psycho-sociales** : confiance en soi, capacité de communiquer, entretenir des relations interpersonnelles de qualité, ...
 - **Compétences de vie courante** : protéger son environnement
- **Stratégies** : *Méthodes* : active et participative
Techniques : observation et démonstration, jeux de rôles, brainstorming, conversation entre apprenants, ...
Matériel didactique : le centre et ses composantes

B. PARTIE METHODOLOGIQUE

Marche	Activité de l'éducateur	Activité de l'apprenant
A. ACTIVITES INITIALES		
1. Révision	- Bonjour NDELE - Comment ça va ? - Quel est le nom de ton village ?	- Bonjour Monsieur - Ça va bien Monsieur - Mon village s'appelle...
2. Motivation	- L'éducateur fait sortir les apprenants et leur demande d'observer le centre. Il leur pose la question : Où sommes-nous ?	Nous sommes dans notre centre.

3. Annonce du Sujet	- Aujourd'hui, nous allons étudier notre centre et son personnel	Notre centre et son personnel
4. Annonce des objectifs opérationnels	Cfr partie administrative.	
B. ACTIVITES PRINCIPALES		
Sujet : Notre centre et son personnel		
5. Analyse	Qu'est-ce que vous voyez dans notre centre ? Combien de bâtiment contient notre centre ? Comment s'appelle notre centre et où se trouve-t-il ? Qu'est-ce que vous voyez dans la cour ? Quelles sont les personnes qui travaillent dans notre centre ?	Il y a la cour, les toilettes, les arbres... Notre centre abâtiments. Notre centre s'appelle..., il se trouve sur l'avenue Dans la cour, on trouve.... Dans notre centre, il y a le Directeur du centre, les éducateurs, la sentinelle, etc.... Toutes ces personnes constituent le personnel de notre centre.
6. Synthèse	- Comment s'appelle notre centre ? - Qui dirige notre centre ? - Qui enseignent dans notre centre ? - Qui surveille notre centre ? - Qu'est-ce qu'on trouve encore dans notre centre ?	- Notre centre s'appelle.... - C'est le Directeur - Ce sont les éducateurs - C'est la sentinelle - Il y a la cour, les toilettes...

C. ACTIVITES DE FIXATION ET DE CONTROLE		
7. Application	- Qu'est-ce qu'on trouve dans la cour de notre centre ? - Combien de bâtiments y a-t-il dans notre centre ? - Combien d'éducateurs trouve-t-on dans notre centre ? - Quel est le nom de notre centre ? - Quel est le nom du Directeur de notre centre ? - Qu'est-ce qu'on trouve dans la cour de notre centre ?	- Dans la cour, on trouve, les arbres ... - Notre centre a ... bâtiments. - Dans notre centre, nous avons ...éducateurs. - Notre centre s'appelle.... - Notre Directeur s'appelle ... - Dans la cour on trouve...
8a. Evaluation de l'acquis	- Citez les personnes qui travaillent dans notre centre et que fait chacune d'elle ?	Le Directeur dirige le centre, les éducateurs enseignent les apprenants et la sentinelle surveille les biens du centre...
8b. Auto Evaluation		
9 Taches complémentaires	L'éducateur demande aux apprenants de citer d'autres centres de leur quartier.	
10.Remédiation	En cas de nécessité, l'éducateur procède à la remédiation.	En cas de nécessité, l'apprenant en difficulté se fait aider par ses paires sous la supervision de l'éducateur.

ANNEXES

Annexe 1 : Les compétences psychosociales (CPS)

1. Contexte

Il est nécessaire de rappeler qu'en République Démocratique du Congo, le programme des compétences psycho-sociales (CPS) n'est pas une nouvelle matière à insérer au cursus scolaire avec un volume horaire quelconque. Il est plutôt une approche nouvelle pour enseigner les contenus éducatifs par des méthodes et techniques actives et participatives.

Pour introduire effectivement cette approche dans les classes, les éducateurs doivent au début de l'année scolaire s'employer à créer, au sein du groupe cible, un nouvel état d'esprit, une atmosphère chaleureuse empreinte de liberté, d'ouverture, de tolérance et de sérénité.

Ce climat doit pouvoir sécuriser les apprenants, les mettre en confiance, les inciter à communiquer aisément les expériences personnelles de leur vie et à participer aux activités.

Dans le système scolaire, le développement des compétences psycho-sociales (CPS) peut se faire à travers une série de leçons, d'activités ou jeux organisés au cours de l'année scolaire. Ces compétences peuvent faire l'objet d'une activité distincte ou être insérées dans certaines branches comme des séquences bien structurées avec des objectifs précis.

Il faut noter que l'efficacité et la réussite de cette intégration dépendront en grande partie de l'intérêt de l'éducateur pour cette approche et de son potentiel de créativité (ou son savoir-faire).

Les techniques, méthodes actives et participatives utilisées pendant l'animation d'une leçon amènent l'apprenant à mobiliser certaines aptitudes, et cela entraîne le développement progressif de certaines compétences psycho-sociales (CPS).

Le développement progressif d'une compétence psycho-sociale (CPS) à travers une leçon varie selon le contenu de chaque discipline, de techniques et de méthodes utilisées.

Ainsi, par exemple, la compétence « avoir la capacité de communiquer » peut être développée progressivement dans différentes branches en commençant par une leçon de dessin où l'apprenant dessine et explique ce que l'éducateur décrit. Ensuite, on peut exploiter cette compétence dans une leçon de français par un exemple d'interview d'abord à deux, puis à petit groupe, grand groupe ou discussion dirigée, cercle de communication.

L'exploitation de la compétence peut se poursuivre dans une leçon d'éducation civique et morale dans laquelle l'apprenant découvre ce qu'un de ses condisciples aime ou n'aime pas faire.

2. Les compétences à Développer en République Démocratique du Congo

Au regard de la situation générale de notre pays et particulièrement de son système éducatif, l'acquisition des compétences ci-après devra être privilégiée :

1. Capacité de communiquer

La capacité de communiquer signifie être capable de s'exprimer à la fois verbalement ou non verbalement de façon appropriée à notre culture et aux situations de la vie.

Cela peut signifier être capable de demander des conseils quand cela s'avère nécessaire (OMS, 1993)

2. Esprit critique et capacité d'action

L'esprit critique est la capacité d'analyser les informations et expériences de façon objective. Il peut contribuer à l'amélioration de la santé en nous aidant à reconnaître et à évaluer les facteurs qui influencent nos attitudes et nos comportements comme les médias et les pressions de nos pairs (OMS, 1993). La capacité d'action est l'aptitude à traduire en actes les connaissances acquises dans toutes les situations de la vie.

3. Identification et résolution des problèmes

La République Démocratique du Congo traverse une période difficile de son histoire. Chaque congolais rencontre de nombreux problèmes dans la vie quotidienne.

Apprendre à identifier les problèmes et à les résoudre nous aide à trouver des solutions appropriées et à assurer notre bien – être. Des problèmes personnels importants, laissés sans solution peuvent à la longue provoquer des stress et entamer notre santé (OMS, 1993).

4. Clarification des valeurs

La société congolaise connaît depuis plus de deux décennies une inversion quasi-totale des valeurs. Il convient de développer chez l'enfant la capacité de discerner les différentes valeurs et de les distinguer des antivaleurs.

5. Esprit de créativité et d'initiative

L'esprit de créativité et d'initiative nous permet d'exploiter les alternatives possibles face aux difficultés de la vie et de la société.

Il nous permet de répondre de façon adaptée et avec souplesse aux situations de la vie quotidienne.

6. Esprit du bien être en adoptant un style de vie approprié

La promotion du bien être dépend à la fois de notre volonté et du style de vie que nous menons. Il est donc essentiel d'en développer la pensée et surtout d'adopter un style de vie susceptible d'en assurer la promotion.

7. Expression et gestion des émotions

Les émotions ont une influence énorme sur les comportements. Il est utile de faire face à celles-ci, de reconnaître les siennes et celles des autres.

Pour cela, il faut être capable de les exprimer et savoir quelles réactions adopter.

En effet, les émotions intenses comme la colère et la tristesse peuvent avoir des effets négatifs sur notre santé si nous ne réagissons pas de façon appropriée (OMS, 1993).

8. Reconnaissance et gestion des stress

Comme la République Démocratique du Congo connaît une crise multiforme, plusieurs situations peuvent générer des stress dans la vie quotidienne. Il est important d'en connaître les sources ainsi que les effets et de savoir en contrôler le niveau. On peut dès lors agir sur les sources notamment par le changement de notre environnement physique ou de notre style de vie, afin que les tensions créées par ces stress inévitables ne donnent pas naissance à des problèmes de santé.

9. Entretien des relations interpersonnelles de qualité

« Les aptitudes relationnelles nous aident à établir de bonnes relations avec les gens que nous côtoyons. Cela signifie être capable de lier et de conserver des relations amicales, ce qui peut être d'une grande importance pour notre bien-être mental et social. Cela signifie également de garder de bonnes relations

avec les membres de notre famille, source importante de soutien social. Il s'agit aussi de savoir interrompre des relations d'une manière constructive », (OMS 1993).

10.Confiance en soi

L'épanouissement d'une personne repose sur la confiance en soi. Cette confiance découle de la connaissance de son propre caractère, ses forces, ses faiblesses et ses désirs. Cela est utile pour être efficace dans la vie.

11.Respect de l'environnement et du bien commun

L'environnement a une influence énorme sur notre santé. Il est important que nous puissions le respecter et le maintenir dans un bon état pour notre bien-être.

Le bien commun assure le bonheur de l'ensemble de la société. Il est donc utile d'en assurer et en promouvoir le respect.

Le tableau suivant reprend quelques méthodes et techniques ainsi que des jeux qui peuvent servir pour le développement de certaines compétences psychosociales (CPS), s'ils sont bien exploités.

Compétences psychosociales (CPS)	Méthodes et techniques	Jeux
Esprit critique et capacité d'action	- Discussion dirigée - Travail de groupe - Démonstration	- Cacher, chercher, frapper des mains - Catégories - Jacques a dit
Confiance en soi	- Discussion dirigée - Travail de groupe	- Technique de blason - Jeu de lancement de balle - Saut à la corde - Qui gagnera
Identification et résolution des problèmes	- Brainstorming - Discussion dirigée - Enquête - Travail de groupe	- Remplissage de bouteille avec de l'eau - Saut à la corde
Clarification des valeurs	- Brainstorming - Discussion dirigée - Travail individuel	
Capacité de communiquer	- Brainstorming - Cercle de communication - Travail	- De bouche à oreille

Esprit de bien-être en adoptant un style de vie approprié	- Discussion dirigée - Travail de groupe - Travail individuel - Clarification des valeurs - Résolution des problèmes	
Respect de l'environnement et des biens communs	- Discussion dirigée - Travail de groupe - Travail individuel - Clarification des valeurs - Résolution des problèmes	
Esprit de créativité et d'initiative	- Discussion dirigée - Travail de groupe - Démonstration - Travail individuel - Enquête	- Monologue (Lisolo)
Expression et gestion des émotions	- Jeu de rôle - Démonstration - Discussion dirigée - Cercle de communication - Clarification des valeurs - Résolution des problèmes	- Jeu de six - Compagnon petit oiseau - Conférence de presse de journalistes - L'apprenant-vedette
Reconnaissance et gestion de stress	- Travail individuel - Discussion dirigée	- Pile ou face
Entretien des relations interpersonnelles de qualité	- Discussion dirigée - Travail de groupe	- Quatre qualités pour lesquelles une personne est connue et reconnue - Qui gagnera - Cache-cache(lipate)

3. La description et le déroulement de quelques jeux indiqués dans ce tableau

De par sa nature, l'enfant aime jouer. C'est pourquoi l'éducation partira des jeux pour éveiller la curiosité des apprenants. Pour chacun des jeux suivants, il est proposé une brève description et une liste des compétences psychosociales qu'ils peuvent développer.

Pour que le jeu puisse se dérouler correctement, il faut que l'éducateur veille au respect des consignes données au début de chaque jeu.

1. Saut à la corde

- Matériel : une corde
- Nombre de joueurs : 3
- Compétences psychosociales à développer : Confiance en soi, esprit critique et capacité d'action ; identification et résolution des problèmes
- Utilité pédagogique : éveiller l'attention, développer la souplesse, la rapidité.....

Déroulement et consignes :

Deux participants tiennent chacun les bouts opposés d'une corde et la font tourner ; tandis que les autres joueurs, l'un après l'autre vont sautiller par-dessus la corde. Celui qui marche sur la corde est éliminé et remplacé par une autre personne. Ce jeu peut se jouer à deux ou à plusieurs personnes.

Synthèse

- Qu'avez-vous appris dans ce jeu ?
- Quels sentiments avez-vous éprouvés avant le jeu ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées pendant le jeu ?
- Quels sentiments avez-vous éprouvés après le jeu ?

2. Qui gagnera

- Matériel :
- Nombre de joueurs : 2
- Compétences psychosociales à développer : Confiance en soi ; entretien des relations interpersonnelles de qualité.
- Utilité pédagogique : développer l'émulation saine, la souplesse, la résistance physique...
- Déroulement et consignes :

Les joueurs se mettent en cercle. Deux volontaires de même constitution physique se mettent face à face au centre du cercle. Chacun tient sa jambe droite avec la main droite. Au signal de l'animateur, ces deux joueurs vont se cogner les épaules jusqu'à ce que l'un perde l'équilibre ou lâche sa jambe droite. Il est donc perdant. Le jeu continue avec deux autres joueurs.

N.B : dans un groupe trop large, l'animateur peut constituer 2 ou 3 groupes.

3. Pile ou face.

- Matériel : une pièce de monnaie, une médaille, une table
- Nombre de joueurs : 2
- Compétences psychosociales à développer : Confiance en soi, reconnaissance et gestion des stress.
- Utilité pédagogique : éveiller l'attention, développer l'intuition et le sens d'observation, la maîtrise de soi...
- Déroulement et consignes :

Deux participants sont assis autour d'une table, l'un des joueurs tient une pièce de monnaie dans sa main. Il fait tourner rapidement la pièce de monnaie, la verse sur la table en la couvrant de sa main. L'autre joueur doit déterminer la face de la pièce qui est au-dessus. Au cas où ce dernier désigne la face exacte, il gagne et il prend la pièce pour continuer le jeu avec un autre joueur.

4. Jeu de six

- Matériel : papier
- Nombre de joueurs : 2 ou 3 à la fois
- Compétences psychosociales à développer : identification et résolution des problèmes ; expression et gestion des émotions.
- Utilité pédagogique : développer l'habileté des membres, la réflexion, la maîtrise de soi.
- Déroulement et consignes :

Les participants sont debout en cercle. Deux joueurs volontaires sont au centre du cercle. Chacun va essayer d'écrire le chiffre six sur sa feuille au même moment qu'il essaye d'écrire le chiffre six avec sa jambe droite en allant de gauche à droite. Les deux actions sont exécutées simultanément avec la main et la jambe droite.

Synthèse :

- Qu'est-ce que vous avez appris dans ce jeu ?
- Qu'est-ce que vous avez ressenti après l'avoir exécuté ?
- Qu'est-ce qui a été facile à faire ?
- Qu'est-ce qui a été difficile à faire ?

5. Catégorie

- Matériel :
- Nombre de joueurs : 2

-
- Compétences psychosociales à développer : esprit critique et capacité d'action ; Entretien des relations interpersonnelles de qualité.
 - Utilité pédagogique : éveiller l'attention des apprenants et soutenir la motivation des apprenants.
 - Déroulement et consignes :

Deux joueurs sont debout ou assis face à face, se tapent les mains ; quand l'un pose la question, l'autre doit répondre rapidement sans hésitation. Celui qui hésite est éliminé. Si c'est celui qui pose des questions qui hésite, il cède automatiquement la parole à l'autre. La question peut être :

- Citez les noms des pays que vous connaissez
- Citez les noms des filles que vous connaissez
- Citez les noms des fruits que vous connaissez

N.B : avant de poser la question, il faut toujours commencer par dire Catégorie

6. Monologue (Lisolo)

- Matériel : feuille de papier, stylo, crayon, ardoise, touche
- Nombre de joueurs : 1
- Compétences psychosociales à développer : esprit critique et capacité d'action, capacité de communiquer, expression et gestion des émotions.
- Utilité pédagogique : ce jeu permet de développer l'esprit d'imagination et de créativité, permet le défoulement en illustrant certaines situations sociales.
- Déroulement et consignes :

Un enfant raconte une histoire à ses pairs tout en dessinant sur le sol, une feuille de papier ou sur une ardoise les différentes situations racontées.

Synthèse :

- Quel sentiment avez-vous éprouvé en racontant cette histoire ?
- D'où avez-vous tiré cette histoire ?
- Comment avez-vous trouvé le comportement de l'enfant qui racontait l'histoire ?
- Qu'avez-vous appris dans cette histoire ?
- Quel lien y-t-il entre l'histoire et le dessin ?

7. Jacques a dit

- Matériel :
- Nombre de joueurs : 10 personnes

-
- Compétences psychosociales à développer : capacité de communiquer ; esprit critique et capacité d'action
 - Utilité pédagogique : ce jeu permet de développer l'attention, l'écoute et la rapidité.
 - Déroulement et consignes :

En cercle, les apprenants attendent les ordres qui seront donnés par l'animateur. Ils ne peuvent exécuter ces ordres que lorsque l'animateur répète « jacques a dit ».

Exemple : « jacques a dit : dansez »

Jacques a dit : sautez

Jacques a dit : frapper les mains

Si l'animateur donne un ordre sans commencer par « jacques a dit » celui qui exécutera cet ordre sera éliminé.

Synthèse

- Comment avez-vous trouvé ce jeu ?
- Qu'est-ce qui a été difficile ?
- Qui est ce que vous avez fait pour réussir ce jeu ?

8. De bouche à oreille.

- Matériel
- Nombre de joueurs : au moins 16 personnes
- Compétences psychosociales à développer : capacité de communiquer ; esprit critique et capacité d'action.
- Utilité pédagogique : ce jeu permet de développer l'attention, l'écoute, la compréhension.
- Déroulement et consignes :
 - Constituer deux groupes d'au moins 8 personnes chacun ;
 - Choisir une personne par groupe à qui on remet, pour le premier groupe, une image et pour le second, une phrase constituée de deux à trois propositions. Ex. : les enfants n'attrapent pas de Sida parce qu'ils sont protégés par le Saint Esprit. ;
 - Après lecture/vision, récupérer les papiers (image/phrase) ;
 - Demander à chaque groupe de faire passer le message lu ou vu, de bouche à oreille à tous les membres du groupe (Attention, une personne à la fois) ;
 - Demander au dernier de chaque groupe d'écrire sur une feuille de papier ce qu'on lui a dit ;
 - Comparer avec le message original ;
 - Engager la discussion.

Synthèse

- Qu'avez-vous découvert dans cet exercice ?
- Qu'avez-vous ressenti au cours de ce jeu ?
- D'après vous, quelles sont les compétences dont on a besoin pour avoir le même message du premier au dernier participant ?
- Qu'avez-vous d'autre à dire ?

9. Les yeux d'aigle

- Matériel :
- Nombre de joueurs : 4 ou 5 personnes
- Compétences psychosociales à développer : esprit critique et capacité d'action.
- Utilité pédagogique : ce jeu permet de développer le sens d'observation et l'esprit d'analyse
- Déroulement et consignes :
 - L'éducateur demande à 4 ou 5 volontaires de se mettre en ligne devant le groupe.
 - Chaque participant prend le temps de les observer attentivement : la coiffure, les détails vestimentaires.....
 - Les volontaires quittent la pièce et modifient un ou deux détails de leur apparence, comme changer de lunettes, remonter une manche de chemise, mettre la montre d'un autre, enlever une pince à cheveux, ...
 - Les volontaires reviennent et les joueurs notent par écrit ou citent les différents changements.

N.B : Ce jeu peut également se faire en petits groupes.

Synthèse :

- Qu'avez-vous ressenti pendant que tout le groupe vous regardait attentivement (aux volontaires) ?
- Qu'avez-vous appris dans ce jeu ?
- Que devrez-vous faire pour réussir ce jeu ?

10. Cacher, chercher et frapper des mains

- Matériel : un objet quelconque qu'on peut cacher facilement
- Nombre de joueurs : 3 ou 4 personnes
- Compétences psychosociales à développer : Esprit critique et capacité d'action
- Utilité pédagogique : ce jeu permet de développer le sens d'observation et l'esprit d'analyse.

- Déroulement et consignes :

L'éducateur montre un petit objet (par exemple une gomme), explique la consigne ci-dessous et demande à trois apprenants de quitter la pièce. Les autres décident d'un endroit où le cacher. Lorsqu'il est caché, les trois apprenants reviennent et ensemble ils doivent trouver l'objet. Les autres joueurs frappent doucement les mains à un rythme régulier, frappant plus fort lorsqu'un des trois apprenants se rapproche de la cachette. Il est défendu de parler et de faire des gestes.

Dès que les apprenants ont trouvé l'objet, ils choisissent chacun un nouveau joueur pour une autre partie.

Synthèse :

Qu'est-ce qui a été facile dans ce jeu ?

Qu'est-ce qui a été difficiles dans ce jeu ?

Qu'est-ce que vous avez appris dans ce jeu ?

Annexe 2 : Intégration des compétences de vie courante dans le programme national du rattrapage scolaire du niveau 1, 2 et 3

I. CONTEXTE

Soucieux d'améliorer et de garantir la qualité de l'enseignement du Programme National de rattrapage Scolaire (PNRS), après son lancement officiel à titre expérimental le 25 septembre 2000, actualisé en 2007, le Ministère des Affaires Sociales a, douze ans après, senti la nécessité de revisiter ce programme.

Il convient de souligner que d'après le rapport de l'Enquête sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole (EADE), diligentée par l'UNICEF en 2012, plus de 7 millions d'enfants et adolescents de 6 à 17 ans sont en dehors du système éducatif.

Par rapport à cette situation, la RDC, à travers le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale qui assure le leadership institutionnel des activités de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle s'est doté d'une Stratégie de Développement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle adoptée par le Gouvernement en Novembre 2012.

Cette dernière est intégrée dans la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (2016 à 2025) adoptée aussi en Octobre 2015 et endossée par les Partenaires Techniques et Financiers en Janvier 2016. Cette Stratégie sectorielle est en lien avec l'agenda 2030 dans son Objectif de Développement Durable 4 (ODD4) consacré à l'éducation, qui insiste sur **"la nécessité d'assurer une éducation inclusive, équitable de qualité et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous »**.

En effet, une étude évaluative était menée conjointement par une équipe d'experts du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et du Ministère des Affaires Sociales qui a débouché sur l'actualisation des contenus du PNRS et des documents d'accompagnement à savoir : les guides de l'éducateur pour l'exploitation optimale dudit programme et un module de formation des éducateurs à l'utilisation rationnelle de ce document pédagogique ainsi que les recueils de fiches de l'enseignement intégré des compétences de vie courante au Programme National de Rattrapage Scolaire (PNRS) niveau 1, 2 et 3.

Le Programme National de Rattrapage Scolaire révisé que nous avons l'honneur de mettre aujourd'hui à la disposition de nos centres de rattrapage scolaire est le fruit d'un travail suivi et réalisé à l'aide de différentes contributions des partenaires techniques et financiers notamment l'UNICEF, Save The Children,

le projet ACCELERE ! 1, le projet ADIJ/EDC (USAID et UKAID). Il a l'avantage de concentrer les efforts pédagogiques sur l'apprenant et vise le développement de ses différentes attitudes et aptitudes.

Ce guide s'adresse aux éducateurs sociaux du premier niveau de rattrapage scolaire du niveau primaire afin de leur faciliter les modalités d'intégration des CVC dans les apprentissages, l'exploitation optimale du PNRS et son utilisation rationnelle.

II. Définition des concepts

Thématique : ce qui se rapporte à un thème, à un sujet précis. C'est un ensemble de sujets centraux abordés de façon fréquente.

- **Référentiel des compétences de vie courante :** c'est un répertoire/panorama qui décrit les compétences de vie courante retenues en RDC.
- **Compétence :** C'est la capacité qu'a un individu ou un groupe d'individus de mobiliser un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire, savoir être) en vue de résoudre de façon efficace et spontanée une situation problème contextualisée.
- **Compétences de vie courante :** (i) ce sont les capacités des personnes à prendre des décisions et à agir d'une manière positive qui leur apporteront des bienfaits ainsi qu'à leur entourage. Leur objectif principal est de promouvoir le bien-être psychologique et physique ; (ii) ce sont les manifestations des attitudes et des comportements essentiels pour s'adapter à la vie et servent de liens entre les apprentissages scolaires et la vie quotidienne.

THEMATIQUES ET REFERENTIELS PRIORITAIRES RETENUS EN COMPETENCES DE VIE COURANTE (CVC) EN RDC

Thématiques/domaines	Référentiel des Compétences
1. Santé-Hygiène-Nutrition	1. Protéger sa santé 2. Appliquer les mesures d'hygiène 3. Appliquer les notions fondamentales en santé de la reproduction 4. Appliquer les règles d'une alimentation équilibrée et diversifiée 5. Eviter l'alcool, le tabac et les drogues
2. Education Sociale, Equité du Genre et Droits de l'Enfant	6. Savoir-vivre en Société 7. Promouvoir les principes de l'équité du genre 8. Prévenir la violence au centre 9. Prévenir les violences sexuelles 10. Promouvoir les droits de l'enfant
3. Education environnementale	11. Protéger son environnement
4. Culture de la Paix, Droits Humains et Démocratie	12. Promouvoir la culture de la Paix 13. Promouvoir les droits humains 14. Promouvoir les valeurs et les principes d'une société démocratique
5. Connaissances instrumentales de base et éducation aux médias	15. Savoir lire, écrire et calculer 16. Savoir utiliser les nouvelles technologies de base de l'information et de la communication
6. Sécurité routière	17. Respecter le code de la route

Les six (6) thématiques ou domaines sont déclinés en 17 compétences de vie courante. Ces domaines et référentiels restent les mêmes du premier au troisième niveau du rattrapage scolaire du niveau primaire.

Une compétence de vie courante ne se construit pas du jour au lendemain, elle s'acquiert progressivement. Ce sont les objectifs spécifiques et les contenus d'apprentissage qui font acquérir la compétence.

❖ IMPORTANCE DES COMPÉTENCES DE VIE COURANTE

Les compétences de vie courante permettent aux apprenants de réutiliser de façon concrète les apprentissages du contexte scolaire dans des situations de vie courante.

• Définition des concepts

Normes : règles, principes, critères auxquels se réfère toute évaluation pour chaque compétence à développer.

Seuils standards : valeur limite à partir de laquelle on certifie la réussite de l'apprenant.

- **Seuils de compétences de vie courante pour le premier niveau du rattrapage scolaire**

Les seuils de compétences indiquent le niveau de maîtrise attendu des apprenants à la fin du premier niveau dans chacun des 6 domaines en termes d'objectifs spécifiques poursuivis.

Ces seuils de compétences traduisent une progression vers la maîtrise de la compétence de sortie (profil de sortie) attendue à la fin du premier niveau dans la mesure où certains objectifs spécifiques seront repris au 2^{ème} et 3^{ème} niveau. Il en sera ainsi tout au long du parcours de l'apprenant du rattrapage scolaire du niveau primaire.

- **Trois utilités de seuils des compétences**

Les seuils des compétences ont une triple utilité pour l'éducateur :

Ils indiquent la progression des apprentissages scolaires sur l'ensemble du cursus de l'enseignement de rattrapage scolaire en précisant le niveau des acquisitions attendu des apprenants à la fin de chaque niveau. Ils sont ainsi à la base de la planification des unités d'apprentissage dont ils garantissent la cohérence.

Ils permettent de mesurer le niveau de développement harmonieux des compétences chez les apprenants. Après avoir élaboré des critères et des indicateurs pertinents, l'éducateur pourra se référer à ces seuils pour évaluer les acquisitions des apprenants et trouver des solutions de remédiation ou de consolidation des acquis en compétences de vie courante.

Ils sont enfin, un instrument utile pour une meilleure communication avec les parents ; ceux-ci comprenant aisément le but et les résultats des apprentissages de leurs enfants, peuvent participer, de façon pertinente, à l'action éducative relative aux compétences de vie courante.

- **Liens entre les différents domaines et/ou thématiques des compétences de vie courante, les objectifs spécifiques et les seuils ou Normes Standards de réussite des apprenants**

Classe de 1^{er} niveau du rattrapage scolaire

Domaine de la santé-hygiène-nutrition		
Compétences	Objectifs Spécifiques (OS) Normes	Seuils standards de réussite de l'apprenant
1.1. Appliquer les mesures d'hygiène (individuelle)	1. Distinguer une personne ou un vêtement propre d'une personne ou d'un vêtement sale.	3 OS/5
	2. Citer quelques inconvénients d'un habit sale ou non entretenu.	
	3. Citer les conséquences de la malpropreté du corps humain.	
	4. Citer les principaux rôles des vêtements, habits, coiffures, chaussures, survêtements...	
	5. Montrer comment se tenir correctement pour lire, écrire, manger et marcher.	
1.2. Appliquer les mesures d'hygiène (corporelle)	1. Citer les maladies et affections de la peau, des phanères, de l'œil, du nez, de l'oreille, de la bouche, des dents.	3 OS/5
	2. Donner quelques conséquences du manque d'hygiène de la dent, de l'œil, de l'oreille, de la peau, des cheveux.	
	3. Pratiquer l'hygiène de la peau, des cheveux, de l'œil, de l'oreille, de la bouche, des dents en se servant du matériel approprié.	
	4. Manipuler avec précaution tout objet susceptible de blesser ou d'irriter la peau, l'œil, le nez, l'oreille, les gencives, la langue.	
	5. Identifier à partir des symptômes, les maladies ou affections de la peau, des cheveux, de l'œil, de l'oreille, de la bouche, des dents.	
1.3. Protéger sa santé (hygiène mentale)	1. Dire l'importance du sommeil et du repos dans la vie de l'homme.	2 OS/4
	2. Enumérer les conséquences du manque de sommeil.	
	3. Déterminer le nombre d'heures nécessaires pour le sommeil d'un enfant de 9 à 12 ans.	
	4. Citer les éléments qui perturbent le sommeil	
1.4. Protéger sa santé (hygiène corporelle/accidents domestiques)	1. Citer quelques accidents domestiques courants.	2 OS / 3
	2. Distinguer une brûlure d'une blessure, d'une piqûre, d'une entorse.	
	3. Citer quelques mesures préventives contre la brûlure, la morsure, l'électrocution, l'intoxication alimentaire ou médicamenteuse.	
1.5. Protéger sa santé (hygiène/vaccination)	1. Citer quelques maladies à prévenir par la vaccination.	1 OS / 2
	2. Citer les endroits où l'on peut se faire vacciner.	

1.7. Appliquer les règles d'une alimentation équilibrée et diversifiée (nutrition)	1. Citer quelques aliments du milieu.	5 OS/9
	2. Classer les aliments selon les rôles qu'ils jouent dans le corps humain.	
	3. Distinguer les aliments d'origine animale, des aliments d'origine végétale.	
	4. Classer les aliments du milieu selon leurs sources de production ou d'acquisition	
	5. Citer quelques aliments que nous mangeons crus, cuits, crus ou cuits.	
	6. Citer quelques modes de conservation des aliments.	
	7. Dire les raisons de la conservation des aliments.	
	8. Citer quelques techniques de transformation des aliments	
	9. Dire quelques raisons de la transformation des aliments	
2. Domaine de l'Education sociale, Equité du Genre et droits de l'enfant		
Compétences	Objectifs Spécifiques (OS) Normes	Seuils standards de réussite de l'apprenant
2.1. Savoir vivre en société	1. S'identifier en déclinant son identité : Nom, post-nom, prénom, âge, sexe, niveau d'étude, centre, adresse.	11 OS/21
	2. Dire ce qu'on aime et ce qu'on n'aime pas.	
	3. Reconnaître et réclamer son droit à l'identité.	
	4. Dire ce qu'on est capable de faire.	
	5. Dégager les ressemblances et les différences entre les êtres humains : genre, taille, sexe, âge, langue...	
	6. Adopter un comportement de réserve vis-à-vis de l'inconnu : personne étrangère, médicament...	
	7. Développer le sens de l'ordre.	
	8. Distinguer le bien du mal dans sa conduite personnelle.	
	9. Identifier et nommer les membres de la famille élargie. - Dire les relations qui existent entre les différents membres de la famille élargie.	
	10. Nommer et localiser le centre de rattrapage scolaire.	
	11. Dire et identifier les autorités du centre de rattrapage scolaire.	
	12. Reconnaître et réclamer ses droits en famille.	
	13. Reconnaître et respecter ses devoirs vis-à-vis des parents, des condisciples et des aînés.	
	14. Pratiquer l'esprit de partage et de solidarité en famille	
	15. Reconnaître et réclamer ses droits au Centre.	

Programme National de Rattrapage Scolaire

	16. Reconnaître et respecter les devoirs de l'apprenant au centre. 17. Participer aux travaux communautaires. 18. Reconnaître les qualités d'un apprenant modèle. - S'identifier à l'apprenant modèle par les paroles, les actes et les attitudes. 19. Témoigner du respect aux morts par ses paroles, ses actes, son attitude en évitant de participer aux scènes immorales. 20. Appliquer les règles de bienséance et les formules de politesse. 21. Dessiner le drapeau de la RDC - manifester du respect envers le drapeau de la RDC - chanter l'hymne national de la RDC en classe, devant le drapeau, individuellement ou collectivement...	
2.2. Prévenir les violences au centre	1. Eviter les actes de violence et les jeux brutaux au centre et en famille. 2. Manifester un comportement digne envers la communauté	1 OS/2

3. Domaine de l'Education relative à l'environnement		
Compétences	Objectifs Spécifiques (OS) Normes	Seuils standards de réussite de l'apprenant
3.1. Protéger son environnement	<i>1. Distinguer une maison, un centre, une cour propre d'une maison, d'un centre ou d'une cour malpropre.</i>	5 OS/9
	<i>2. Nommer, situer les endroits où déposer les ordures, les déchets ménagers, les feuilles mortes, des papiers usés.</i>	
	<i>3. Donner quelques inconvénients d'une maison, d'un Centre ou d'une cour / ou des latrines non entretenues (sales)</i>	
	<i>4. Donner quelques avantages d'une maison, d'un centre ou d'une cour propre.</i>	
	<i>5. Montrer en se servant du matériel approprié comment entretenir : le pavement, les murs, le plafond, le mobilier d'une maison ou d'une salle de classe, la cour d'une maison ou d'un centre, les latrines, les douches, le point d'eau...</i>	
	<i>6. Indiquer et nommer les lieux appropriés pour uriner, se laver, déféquer, cracher.</i>	
	<i>7. Donner l'importance des latrines.</i>	
	<i>8. Expliquer l'utilisation et l'entretien des latrines.</i>	
	<i>9. Planter à la maison ou au centre des arbres fruitiers ou des plantes ornementales (fleurs, pelouse...)</i>	
3.2. Déterminer les attitudes à adopter vis-à-vis de l'environnement	<i>1. Identifier les différentes composantes de l'environnement (eau, sol, air)</i>	2 OS/3
	<i>2. Témoigner du respect aux animaux et aux plantes par son attitude responsable pour leur vie et leur bien-être.</i>	
	<i>3. Manifester une attitude responsable en évitant de polluer l'air, l'eau, le sol.</i>	

4. Domaine de la culture de la Paix, Droits Humains et Démocratie		
Compétences	Objectifs Spécifiques (OS) Normes	Seuils standards de réussite de l'apprenant
4.1. Promouvoir la culture de la paix	<i>1. Faire preuve de se réconcilier avec autrui en pratiquant le pardon.</i>	1 OS/2
	<i>2. Utiliser le dialogue pour résoudre pacifiquement les conflits.</i>	
4.2. Manifester un comportement digne envers la communauté par l'acceptation des autres.	<i>1. Dégager les ressemblances et les différences entre les êtres humains.</i>	1 OS/2
	<i>2. Adopter un comportement de réserve vis-à-vis de l'inconnu</i>	
4.3. Promouvoir les droits humains	<i>1. Reconnaître et réclamer ses droits en famille</i>	3 OS/5
	<i>2. Reconnaître et respecter ses devoirs vis-à-vis des parents, des condisciples et des aînés</i>	
	<i>3. Pratiquer l'esprit de partage et de solidarité en famille</i>	
	<i>4. Reconnaître et réclamer ses droits au Centre</i>	
	<i>5. Reconnaître et respecter les devoirs de l'apprenant au centre.</i>	
4.4. Promouvoir les valeurs d'une société démocratique	<i>1. Participer activement aux élections organisées en classe et au centre.</i>	1 OS/2
	<i>2. Identifier les principes et valeurs de base de la démocratie :</i> - Justice - Egalité - Tolérance	

Domaine des Connaissances Instrumentales de base et éducation aux médias		
Compétences	Objectifs Spécifiques (OS) Normes	Seuils standards de réussite de l'apprenant
5.1. Savoir lire et écrire en langue congolaise	1. S'exprimer à partir d'un objet, d'un dessin ou d'une image 2. Découvrir et reproduire un son (phonème) 3. Découvrir et reproduire des sons voisins 4. Exprimer un sentiment, une idée, une opinion, un avis	5 OS/9
	5. Lire des mots, des syllabes, des phrases et des textes produits par l'éducateur ou extraits des manuels. 6. Reconstituer une situation (unité lexicale, phrase) 7. Observer et découvrir un graphème et sa position dans un mot, une phrase, un texte court en rapport avec des situations de communication donnée. 8. Explorer et organiser l'espace, de gauche à droite et de haut en bas. 9. Orthographier des mots et des phrases contenant des graphèmes à phonèmes voisins ou qui constituent de réelles difficultés 4. Identifier des formes graphiques isolées ou groupées. - Distinguer et exprimer l'ordre de succession de ces formes. 5. Pratiquer des exercices préparant au raccordement des lettres (raccorder des lettres) 6. S'entraîner à l'écriture des lettres minuscules et puis des majuscules 7. Ecrire des lettres minuscules en les regroupant d'après leur forme. - La lettre génératrice «e» - les lettres du groupe «c» - les lettres du groupe «l» - les lettres du groupe «i» - les lettres du groupe «n» 8. Ecrire des lettres majuscules correspondant aux lettres minuscules	

	<i>appries en les regroupant d'après leur forme.</i> <i>9. S'entraîner à l'écriture des unités lexicales.</i> ▪ <i>recopier un texte court ;</i> ▪ <i>utiliser une feuille lignée ou non, un crayon, un stylo, une touche, une craie.</i>	
5.2. Savoir lire et écrire en français	<i>1. Présenter des éléments du milieu ambiant ; une personne, un animal, un objet, une plante, une forme, une couleur, etc.</i> <i>2. Observer une illustration, découvrir et nommer les personnes, animaux, plantes, objets de cette illustration.</i> <i>3. Utiliser les mots outils du vocabulaire fondamental usuel</i> <i>4. Situer une illustration dans le temps et dans l'espace</i> <i>5. Observer une illustration, découvrir, nommer et caractériser les personnages dans cette illustration</i> <i>6. Enoncer, répéter une phrase ayant une structure fondamentale donnée</i> <i>7. Répondre à une question simple</i> <i>8. Raconter ce que l'on voit sur une illustration</i> - <i>Raconter une petite histoire ou produire un récit à partir d'une illustration</i> - <i>Exprimer par des gestes, actes, comportements et attitudes ce qui est dit en français</i> <i>9. Effectuer des substitutions, des transformations d'une phrase ayant une structure fondamentale donnée</i> <i>10. Lire des sons, des syllabes, des mots et des phrases simples</i> <i>11. Produire un récit à partir d'une illustration</i> <i>12. Identifier, distinguer et reproduire un son ou des sons voisins contenus dans un mot, dans une phrase</i>	10 OS / 20

	13. Répéter, énoncer un mot, une phrase selon le rythme, l'intonation caractéristique de la langue française 14. Dégager les principales idées d'un texte 15. Réciter une comptine 16. Ecrire correctement les sons, les syllabes, les mots et les phrases simples 17. Construire une phrase avec des structures et du vocabulaire appris. 18. Exprimer des actions et des faits présents, passés et futurs 19. Exprimer des actions et des faits présents, passés et futurs 20. Exécuter une action, poser un geste selon un ordre, ou une consigne donnée	
5.3. Savoir utiliser les nouvelles technologies de base, de l'information et de la communication	1. Identifier les différentes composantes d'un ordinateur 2. Initier l'apprenant à l'utilisation de l'ordinateur	1 OS/2
5.4. Savoir lire, écrire et calculer (Numération)	1. Reconnaître, trier, grouper des objets ou des dessins ayant une propriété commune 2. Colorier des dessins de même forme ou de même grandeur. - Dessiner, représenter des objets de même forme ou de même grandeur. 3. Grouper, comparer et classer des objets ou des dessins ayant deux propriétés communes : forme et couleur, forme et grandeur, couleur et grandeur... 4. Compter en ordre croissant et décroissant les nombres de 0 à 100 et de 100 à 0. 5. Compter par groupe de 10, 20 et 30 les nombres compris entre 0 et 100. 6. Composer et décomposer, comparer, ordonner, ranger les nombres compris entre 0 et 100. 7. Représenter, nommer, lire et écrire avec des chiffres les nombres entiers compris entre 0 et 100	5 OS / 9

	8. Effectuer le groupement d'objets ou de dessins en base 2, en base 3, en base 4, 5..., en base 10. 9. Trouver le double, la moitié, le quart d'un nombre compris entre 0 et 100 par manipulation d'un objet, d'un nombre compris entre 1 et 100 par manipulation.	
5.5. Savoir lire, écrire et calculer (Opération)	1. Additionner les objets, les dessins, les schèmes, les nombres. 2. Utiliser les signes d'addition, de soustraction, de multiplication et de division. 3. Composer et décomposer des objets, des schèmes et des nombres de 0 à 100 4. Trouver le complément d'un nombre (arrondir) 5. Trouver la somme, la différence et le produit de 2 nombres 6. Etablir les tables d'addition des nombres de 1 à 100. 7. Trouver le double, la moitié, le quadruple, le quart, le triple et le tiers d'une bandelette... d'un nombre. 8. Pratiquer la commutativité 9. Pratiquer la soustraction sur les objets, les dessins, les schèmes et les nombres. 10. Utiliser les opérations numériques (addition, soustraction, multiplication et division) 11. Observer, reconnaître et établir quelques relations numériques d'addition et de soustraction. 12. Effectuer des groupements en base : 2, 4..., 10 par manipulation. 13. Additionner deux nombres sans ou avec report (retenue) 14. Soustraire deux nombres avec ou sans emprunt. 15. Effectuer des additions, des soustractions et des multiplications avec parenthèses.	8 OS / 15

5.6. Savoir lire, écrire et calculer (Grandeurs)	1. Estimer, comparer, mesurer les dimensions d'objets, des droites ou des figures géométriques. 2. Classer, ranger différents objets ou figures géométriques selon leurs dimensions (longueur, largeur, hauteur) leur masse ou leur capacité 3. Observer, estimer, comparer la capacité d'eau, de riz, de haricots, de maïs. 4. Exprimer les unités monétaires et les unités de temps. 5. Situer et repérer des événements dans le temps 6. Dire, lire le temps d'une journée. 7. Estimer et lire la température sur un thermomètre	4 OS / 7
5.7. Savoir lire, écrire et calculer (Formes Géométriques)	1. Observer, identifier, tracer à main libre à l'aide d'un matériel des lignes droites, courbes mixtes, ouvertes, fermées 2. Observer, identifier, reconnaître, des formes géométriques dans le milieu (carré, rectangle, triangle, cercle) 3. Plier, découper, colorier, coller, observer, tourner, superposer des formes géométriques régulières (carré, rectangle, triangle, cercle). 4. Construire à l'aide des bâtonnets et des ficelles, des carrés, des rectangles, des triangles, des cercles) 5. Découvrir, constater et nommer les propriétés de chaque figure (longueur, largeur, côté, coin) 6. Dessiner à l'aide d'une règle, des données sur des feuilles quadrillées (ou des quadrillages) 7. Observer, tracer, construire par pliage des diagonales et des médianes du carré et du rectangle.	4 OS / 7
5.8. Savoir lire, écrire et calculer (Problème)	1. Calculer la somme ou la différence à partir des problèmes dessinés, énoncés oralement ou exprimés sous-forme de jeux.	

	2. Résoudre des problèmes simples oraux, dessinés ou présentés sous forme des jeux et en rapport avec la numération, les grandeurs, les opérations, les formes géométriques 3. Calculer le double, la moitié, le quadruple, le quart, le triple, le tiers d'un nombre compris entre 20 et 100 ou d'une grandeur	2 OS / 3
--	---	-----------------

6. Domaine de la sécurité routière		
Compétences	Objectifs Spécifiques (OS) Normes	Seuils standards de réussite de l'apprenant
6.1. Prendre des précautions nécessaires à sa sécurité	1. Dire le rôle des aînés et de la police de roulage en matière de circulation routière.	1 OS/2
	2. Respecter le code de la route.	

III. Modalités pratiques d'intégration des CVC dans les apprentissages du programme national de rattrapage scolaire

Il est important de souligner que les compétences de vie courante ne constituent pas un programme parallèle au programme officiel de l'enseignement primaire ni à celui du PNRS existant. Car, les disciplines concernées par ces compétences à inférer aux apprenants sont déjà prises en compte dans ce programme, hormis le cours de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) qu'il fallait insérer dans les connaissances instrumentales de base et éducation aux médias dans le PNRS.

Ces compétences de vie courante sont donc à insérer dans les disciplines qui existent déjà pour leur enseignement conformément aux prévisions de matières que l'éducateur social est appelé à préparer.

Pour cette raison, les fiches pédagogiques sont élaborées en vue de faciliter d'une part le travail de l'éducateur social et d'autre part, servir des outils pertinents qui respectent les rubriques exigées conformément au Programme National de l'EPST et à l'approche par compétences.

Il est recommandé à l'éducateur social de consulter régulièrement son emploi du temps hebdomadaire, le PNRS et la fiche d'intégration des CVC pour voir si les thèmes des leçons de la journée figurent dans la colonne des points d'intégration au PNRS afin de formuler les objectifs opérationnels précis lors des séquences d'apprentissage. C'est pendant l'enseignement de ces disciplines qu'il doit dispenser ses leçons en CVC au cours de la semaine.

Le meilleur enseignement des CVC exige à l'éducateur social d'asseoir les compétences scientifiques et les compétences pédagogiques afin de déterminer l'importance des compétences de vie courante à étudier, la matière (connaissances) à inférer à l'apprenant et la procédure à suivre.

Pour ce faire, les éducateurs sociaux sont appelés à faire des recherches en ligne, de consulter dans les bibliothèques et de chercher partout (aux coins de vente des livres scolaires et autres, aux marchés, auprès des collègues et voisins...) des ouvrages spécialisés car l'approfondissement constant de leur culture personnelle est une nécessité.

Ce guide accompagne le recueil des fiches de l'enseignement intégré des compétences de vie courante (CVC). Ces fiches comprennent des exemples ou des propositions qui peuvent être adaptées au contexte local et aux circonstances particulières.

Dès lors, l'éducateur a toute la latitude de créer et de mettre en œuvre dans sa classe d'autres fiches des séquences d'apprentissage ou des tâches intégratives. Toutefois, il lui est demandé de respecter le plan général de ces fiches qu'il doit considérer comme des outils nécessaires ou des sources d'inspiration et de référence flexibles.

IV. Importance du guide de l'éducateur social en CVC

Chaque thématique a des compétences de vie courante (CVC) que l'apprenant doit acquérir avec maîtrise.

Pour y parvenir, il est demandé aux éducateurs chargés des apprentissages au premier niveau du PNRS d'appliquer les orientations pédagogiques et scientifiques leur proposées dans le présent guide.

Il est important de signaler que les finalités du Programme national de l'enseignement primaire revu visent à assurer une formation harmonieuse et de qualité pour l'homme congolais, d'en faire un citoyen responsable, doté d'une sensibilité civique élevée, utile à lui-même et à la société, capable d'assimiler sa culture et les exigences d'un Etat démocratique pour promouvoir le développement du pays.

Pour ce faire, à travers les activités scolaires, le Gouvernement de la RDC a décidé d'améliorer et de renforcer le programme du primaire en y intégrant des compétences de vie courante. Ces compétences vont permettre aux apprenants de faire face aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés partout dans la vie de tous les jours.

Une compétence se définit comme un ensemble de savoirs : savoirs scientifiques, savoir-faire et savoir-être. Ces savoirs peuvent être constatés, mesurés et peuvent permettre à une personne d'accomplir de façon adaptée une tâche ou un ensemble de tâches dans la vie professionnelle journalière.

Les contenus relatifs aux compétences de vie courante indiquent les aspects de la vie de tous les jours et expriment les attentes sociales et les priorités éducatives. Ils servent de liens entre les apprentissages scolaires et la vie quotidienne.

C'est pourquoi, ce guide s'adresse aux éducateurs du premier niveau de rattrapage scolaire afin de leur faciliter les modalités d'intégration des CVC, l'exploitation optimale du PNRS et son utilisation rationnelle.

V. Evaluation des apprentissages en CVC

Cette évaluation a pour objectifs de prendre les mesures correctives nécessaires au niveau de l'enseignement et dans la démarche de résolution des problèmes de la vie quotidienne par les apprenants. Elle vise la rémédiation et l'enrichissement des apprentissages.

Dans cette évaluation, l'éducateur se charge d'apprécier l'acquisition des compétences au niveau affectif, cognitif et psychomoteur. Donc, il ne sera pas question de note chiffrée, mais de l'atteinte visible des objectifs d'apprentissage par les apprenants.

Cette évaluation permet d'établir des grilles de positionnement des apprenants au regard des compétences qu'ils sont censés acquérir (expression facile, capacité mathématique, rapidité dans les opérations, habileté manipulative, etc).

Annexe 3 : La protection des droits de l'enfant

1. Définition de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)

La CDE est un texte juridique international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1988 à New-York pour promouvoir, protéger et défendre les droits dont l'enfant doit jouir en tant qu'être humain et en considération de l'intégrité de sa vie.

La République Démocratique du Congo, notre pays, l'a ratifiée le 27 septembre 1990 et n'a été publiée dans le journal officiel que 10 ans plus tard.

2. Importance de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)

Les enfants sont souvent victimes de mauvais traitements : viols, travaux forcés, abus, abandons, exploitations diverses..., alors qu'ils sont par nature vulnérables, délicats et dépendants. La communauté Internationale a jugé donc salubre de définir un cadre juridique pour les protéger contre ces abus et leur assurer un développement harmonieux et intégral, en temps de paix comme en temps de guerre.

L'Unicef, organisation des Nations Unies chargée de l'enfance, juge indispensable d'accorder une priorité absolue à la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants afin de ne pas compromettre leur avenir.

3. Catégories des droits de l'enfant

Les droits de l'enfant sont regroupés en quatre catégories :

- a. Les droits relatifs à la survie
Ceux qui concourent à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant : niveau de vie décent, logement, nutrition, soins médicaux...
- b. Les droits relatifs au développement
Ceux qui permettent le développement intégral de l'enfant, tels que l'éducation, la culture, l'information ...
- c. Les droits relatifs à la protection
Ceux qui garantissent la protection de l'enfant contre toutes les formes d'abus (tortures, violences, viols, travail des enfants, prostitution, exploitations, maltraitance...), protègent son intimité et assurent le respect de sa dignité humaine.
- d. Les droits relatifs à la participation
Ceux qui permettent à l'enfant de donner son point de vue sur toutes les questions concernant sa vie et son bien-être pris en compte par les adultes.

4. Les principes fondamentaux des droits de l'enfant

La CDE contient quatre principes des droits de l'enfant :

- a. L'intérêt supérieur de l'enfant,
- b. La non-discrimination,
- c. L'universalité,
- d. L'indivisibilité, l'interdépendance.

5. Protocoles et règles spécifiques découlant de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)

De la CDE, découlent d'autres documents spécifiques à certains problèmes particuliers inhérents des enfants, parmi lesquels il faut compter :

- La Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant (CADBEE) ;
- Le protocole facultatif de la CDE concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène les enfants, adoptés en 1996 lors du Congrès Mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales tenu à Stockholm en Suède du 27 au 31 août 1996 ;
- Le protocole facultatif de la CDE concernant la participation des enfants aux conflits armés adopté le 26 juin 2000 et ratifié par la RDC en vertu du décret-loi N°002/01 du 28 mars 2001. Etc.

Annexe 4 : Les conditions d'apprentissage des ENMSP

1. Les conditions d'apprentissage

a. Conditions matérielles

Avoir un bâtiment convenable et les mobiliers appropriés.

b. Support pédagogique

Matériels didactiques pour éducateur et apprenants, moyens d'enseignement variés et adaptés (manuels scolaires ; programmes ; prévisions des matières ...).

c. Formation de base de l'éducateur

Educateur qualifié et compétent dans le domaine du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

- Savoir : connaissances scientifiques ;
- Savoir-faire : spécialisation adéquate ;
- Savoir-être : le dévouement pour les ENMSP (qualités spécifiques pour un éducateur d'un CRS).

2. Amélioration des conditions d'apprentissage des ENMSP

- Renouvellement du mobilier, réfection de bâtiments ;
- Renouvellement des moyens d'enseignement et des supports pédagogiques adaptés aux nouvelles circonstances et exigences du moment ;
- Organisation des séminaires de formation pour les éducateurs afin d'acquérir de nouvelles méthodes et techniques.

3. Fonctions, rôle et profil d'un éducateur (trice) d'un CRS (cfr chapitre2)

Lexique

Angoisse : anticipation d'un danger imminent dont la source est inconnue ou non identifiée. L'angoisse est surtout caractérisée par un malaise psychique aigu qui résulte de la sensation du sujet qu'il ne pourra point maîtriser les événements à venir.

Cursus : Parcours scolaire, ensemble des phases successives d'une carrière, d'un cycle d'études.

Dépression : Une dépression nerveuse est un trouble mental caractérisé par des sentiments de découragement, culpabilité, de tristesse, d'impuissance et de désespoir.

IST : Infection Sexuellement Transmissible. **Ex** : la blennorragie, la syphilis, le trichomonas, la chlamydia, le sida ...

SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise.

Socle : Base, soubassement, support, fondement

Toxicomanie : Intoxication chronique engendrée par la consommation des médicaments et /ou des certaines substances stupéfiantes entraînant généralement chez un sujet un état d'accoutumance et de dépendance physique ou psychique.

VIH : Virus de l'immunodéficience Humaine. C'est l'agent responsable du SIDA.

Vulnérable : Fragile, délicat.

Bibliographie

Les modules de formation et autres documents

- **Module de formation des enseignants sur l'éducation à la paix.**
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel
Kinshasa, décembre 2000.
- **Module de formation des enseignants sur la gestion d'une classe.**
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel
Kinshasa, avril 2011
- **Module de formation des enseignants sur l'utilisation du programme national de l'enseignement primaire.**
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel :
Kinshasa, décembre 2005
- **Symbiose de la pédagogie-andragogie appliquée au CRECIN**
Ministère des Affaires Sociales
Kinshasa, 2000
- **Guide de l'enseignant en éducation aux compétences psychosociales**
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel
Kinshasa, 2000
- **Programme National de Rattrapage Scolaire du niveau primaire**
Ministère des Affaires Sociales
Kinshasa, 2000 ; Edition révisée 2007 ; Edition révisée 2019.
- **Recueil de jeux locaux en éducation aux compétences psychosociales**
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel,
Kinshasa, 2000.
- **Recueil de fiches de l'enseignement intégré des compétences de vie courante au programme national de rattrapage scolaire du niveau primaire**
Ministère des Affaires Sociales
Kinshasa 2016

Les ouvrages

- **ROEGIERS, X.** *La pédagogie de l'intégration.* Bruxelles, Ed. De Boeck, 2000.
- **DE KETELE, JM.** *Guide du formateur.* Bruxelles, Ed. De Boeck, 1988.
- **GERARD, F.M. et ROEGIERS, X.** *Des manuels scolaires pour apprendre.* Bruxelles, Ed. De Boeck, 2003.

- **ROEGIERS, X.** *L'école et évaluation des situations pour évaluer les compétences des élèves.* Bruxelles, Ed. De Boeck, 2004.

Documents officiels

- *La Convention relative aux droits de l'enfant ;*
- *La Constitution de la République Démocratique du Congo ;*
- *La Loi-cadre N°14/004 du 11 Février 2014 de l'enseignement national ;*
- *La Loi N°09/001 du 10 Janvier 2009 portant protection de l'enfant ;*
- *L'Ordonnance N°80/211 du 27 Août 1980 portant création d'un Département des Affaires Sociales ;*
- *L'Ordonnance N°20/017 du 27 Mars 2020 fixant les attributions des Ministères ;*
- *La Lettre de politique éducative ;*
- *La Stratégie de développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;*
- *L'Audit organisationnel et institutionnel du Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale ;*
- *L'Audit organisationnel et institutionnel de la Direction Générale de l'Education Non Formelle ;*
- *La Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation ;*
- *Le Programme National de l'enseignement primaire ;*
- *Le Programme National de rattrapage scolaire*

Les documents électroniques

Encyclopédie Microsoft ® Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.
Tous droits réservés.

Table des matières

TAB LE DES ABREVIATIONS.....	1
AVANT- PROPOS.....	2
INTRODUCTION	4
CHAPITRE I : SPECIFICITES DU PROGRAMME NATIONAL DE RATTRAPAGE SCOLAIRE.....	8
CHAPITRE II. MODALITES D’ENSEIGNEMENT	25
CHAPITRE III : PRISE EN CHARGE DES APPRENANTS	36
CHAPITRE IV : FICHES PÉDAGOGIQUES	44
1. FRANÇAIS / CONJUGAISON	48
2. FRANÇAIS / LECTURE	51
3. FRANCAIS / ORTHOGRAPHE	53
4. LANGUES CONGOLAISES/ LECTURE.....	55
5. LANGUES CONGOLAISES / ELOCUTION	57
6. MATHEMATIQUE / OPERATION	60
7. MATHEMATIQUE / NUMERATION.....	63
8. MATHEMATIQUES/ GRANDEURS	65
9. EDUCATION POUR LA SANTE ET L’ENVIRONNEMENT.....	69
10. EDUCATION CIVIQUE ET MORALE	72
11. CALLIGRAPHIE.....	75
12. ETUDE DU MILIEU.....	78
Annexe 1 : Les compétences psychosociales (CPS).....	81
Annexe 2 : Intégration des compétences de vie courante dans le programme national du rattrapage scolaire du niveau 1, 2 et 3	92
Annexe 3 : La protection des droits de l’enfant	109
Annexe 4 : Les conditions d’apprentissage des ENMSP	111
Lexique	112
Bibliographie.....	113
Table des matières	115